—C'est presque une position soci[ale] de nos jours, de parler français — la perfection.—J. Novicow.

Joachim Dec. 31

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

"DIEU ET PATRIE"

VOL. VII | EDMONTON, ALBERTA | 13 FEVRIER 1935 | No 1[5]

LE TUMULTE DE PARIS

L'aniversaire du 6 février a bien passé à Paris. Il a bien passé avec quelques bagarres, des arrestations et l'écho accoutumé à la Chambre, car la rue a toujours beaucoup d'influence sur les députés français. Il s'agissait pour les uns de commémorer chacun selon ses sentiments l'anniversaire des troubles qui ensanglantèrent la capitale l'hiver dernier à la suite du scandale financier de Bayonne. Un escroc international, Serge Stavisky, président du Crédit de Bayonne, fut trouvé mort, suicidé ou assassiné quelques heures après la faillite de son entreprise. Et ce qui aggrava tout-de-suite l'affaire en lui donnant les proportions politiques dont la France endure encore les conséquences, c'est que des personnages du ministère furent trouvés plus ou moins compromis dans cette banqueroute.

Le peuple français est très regardant à ses épargnes et tous ceux qui s'attaquent à son bas de laine sont ses pires ennemis. Aussi la population française et surtout parisienne ne tarda pas à protester par des sorties dans la rue contre cette déconfiture qui lavait une tranche de l'épargne publique. Pris de panique, les membres du gouvernement, on ignore encore lesquels firent alors le 6 février sortir des troupes de policiers pour charger les manifestants. Le tumulte fut alors à son comble. Le préfet de police, M. Chiappe, dut démissionner et deux ministères, les cabinets Chautemps et Painlevé tombèrent en quelques jours.

C'est devant une Europe menacante et toujours prête à profiter des défaillances de la France pour la frapper que les partis ont fait taire dans une crainte commune, leurs querelles d'intérêts pour former un ministère national qui fut confié à M. Doumergue. Ce vétéran de la politique française s'est vu malheureusement arrêté dans ses projets de réformes par l'hostilité des partis de gauche, et en particulier des socialistes de M. Herriot, qui une fois le danger passé sont revenus à leurs appétits. Depuis le cabinet de M. Flandin a succédé et semble devoir durer assez longtemps; quelques mois, en France, c'est un record pour un Parlement. Mais le succès obtenu par une majorité moyenne la semaine dernière peut se changer pour le ministère Flandin en une défaite que la moindre querelle occasionnera. Il est même à prévoir que la détente de ces dernières semaines en Europe et dans le Monde provoquera plus rapidement une crise ministérielle à Paris, parceque quand la paix règne au dehors, les parlementaires se battent au-dedans.

Nulle part autant qu'en France la démocratie est instable, et on se félicite d'avoir passé sans accidents le redoutable anniversaire de la semaine dernière.

J. S.

LES DETTES MUNICIPALES

Les maires de plusieurs villes de l'Ouest, dont M. le Maire Clarke, ont rencontré les membres du cabinet provincial samedi pour leur exposer les résolutions du récent congrès des maires qui eut lieu à Calgary, il y a quelques semaines. On a particulièrement insisté sur la nécessité de voir à refondre les dettes municipales qui sont devenues exhorbitantes par rapport aux revenus des municipalités. L'Hon. Reid, a promis au magistrats municipaux de transmettre leurs suggestions à Ottawa et de voir de concert avec le gouvernement fédéral à remettre les municipalité dans une meilleure assiette financière. Deux projets peuvent être essayés, soit une refonte des dettes, à un taux plus abordable, soit une augmentation de revenus par l'imposition de nouvelles taxes. C'est le premier de ces projets qui pour le moment semble devoir se réaliser.

M. L.-A. GIROUX
whip libéral.



M. L.-A. Giroux, député provincial de Grouard, occupe encore cette session le poste de whip libéral. Il est le chef de la députation canadienne-française à la Chambre.

DECOUVERTE ROMAINE EN ANGLETERRE

Des archéologues ont récemment mis à découvert une tablette datant de l'empereur Adrien qui conquit la Grande-Bretagne. La plaque porte le nom de l'empereur et de son gouverneur en Angleterre.

REDRESSEMENT COMMERCIAL

Le dernier numéro du "Marketing" annonce que le commerce de détail continue de relever ses affaires. Le chiffre des achats et ventes, le nombre d'engagements nouveaux dans les manufactures et confections qui vendent directement aux détaillants s'est également accru.

L'EGLISE D'ANGLETERRE ET LE CINEMA

LONDRES. — La proposition d'un chanoine de l'Eglise d'Angleterre de fonder une institution ecclésiastique de production cinématographique a été retirée à cause de l'impossibilité de réaliser le projet. Le chanoine avait proposer de créer un "Hollywood ecclésiastique". On a proposé plutôt de moraliser le cinéma existant.

LE MACON TOMBE

SAN-FRANCISCO.—Le "Macon", puissant dirigeable de l'aviation américaine a tombé dans la mer hier soir, à la suite d'une avarie probablement causée par un incendie de gaz. 81 occupants ont été sauvés et deux hommes du bord sont disparus lors du naufrage sur lequel aucun détail n'est encore parvenu. Le "Macon" était le plus gros dirigeable des Etats-Unis.

La Session Fédérale

UNE SEMAINE TRANQUILLE

OTTAWA. — La fin de semaine a manqué d'activité au Communes. On a examiné diverses questions secondaires comme les conventions du travail, le repos dominical pour les ouvriers qui sont souvent contraints de travailler le dimanche et plusieurs questions intéressant la marine et les voies navigables. On a aussi discuté du taux très élevé d'assurances maritimes sur les navires qui voyagent par la Baie d'Hudson et Churchill.

M. Bennett s'est prononcé avec bien des doutes sur la question de plus en plus controversée des droits des provinces. Il a admis en principe l'intangibilité des droits conférés aux provinces par le pacte de 1367 qui a été librement consenti. Mais les conditions nouvelles causent dans la pratique une foule d'interprétations pour lesquelles il faut souvent s'en remettre aux tribunaux. L'avis du premier-ministre que les sujets locaux peuvent être considérés et résolu par les provinces, mais que le Canada comme tout ne peut être mis en cause et ne peut subir aucune altération à sa législation sans la décision fédérale semble affirmer que même l'unanimité des provinces ne saurait modifier notre constitution sans l'assentiment du Parlement fédéral. Mais M. Bennett a surtout insisté sur les difficultés d'interprétation pratique des statuts, en invoquant sans y paraître l'indulgence des provinces qui semblent de plus en plus irritables sur le chapitre de leur autonomie.

M. Ernest Lapointe et les Provinces

M. Ernest Lapointe a fait vendredi un plaidoyer en faveur des provinces prenant l'occasion du fait qu'une législation proposée au gouvernement fédéral par la Société des Nations tendrait à établir la journée de huit heures pour tous les ouvriers. Malgré l'opposition de M. Lapointe, M. King a ratifié la convention. Les provinces ont été encore à l'ordre du jour sur une question de M. Laurin, député conservateur de Montréal qui a demandé quels subsides avaient été versés aux provinces par le ministère des finances. Un rapport de l'Hon. Rhodes a donné le montant de $71 millions versés aux provinces depuis 1930.

LES ASSURANCES-CHOMAGE

OTTAWA. — M. Bennett a donné hier des précisions sur le projet des Assurances Sociales qui fait le sujet des débats en Chambre actuellement. D'après les calculs des actuaires, les deux tiers de la population laborieuse du Canada, tant hommes que femmes seront appelés à contribuer à une assurance dont l'autre tiers bénéficiera. Ces calculs indiquent donc qu'un tiers de la population ouvrière souffre actuellement de chomage.

On Mélange l'Or

OTTAWA. — L'Hon. Paul Leduc, ministre provincial des mines de l'Ontario parlant au Chateau Laurier a expliqué le ralentissement de l'exploitation d'or de l'Ontario-Nord était voulu et favorisé par la hausse de l'or. Cela nous permet, a dit le ministre, de ménager nos mines. L'hon. Leduc parlait devant l'Institut Littéraire canadien-français de la capitale.

Sir John Simon à Paris

PARIS. — Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, est arrivé en aéroplane à Paris vendredi après-midi, venant rendre officieusement la visite officielle de M. Laval et de M. Flandin à Londres. Il a parlé devant la Chambre de commerce franco-anglaise. On croit qu'il apporte au gouvernement français de nouvelles conversations au sujet de la consolidation de la paix, surtout depuis ses propres entretiens avec Dino Grandi, ambassadeur d'Italie à Londres.

Réouverture de la Conférence

GENEVE. — C'est demain que s'ouvrira ici une nouvelle session de la Conférence du désarmement convoquée par les Puissances. On commencera par étudier le plan des Etats-Unis. Un indice peu favorable à la reprise de ces pourparlers qui ont déjà plusieurs fois échoué, c'est le peu d'intérêt soulevé dans les milieux diplomatiques par l'annonce de cette réouverture.

NOUVELLE TAXE MUNICIPALE

MONTREAL. — Son Hon. le Maire de Montréal, M. Camillien Houde vient de présenter un nouveau projet de taxe municipale pour boucler le budget de la Métropole. Il s'agirait d'imposer une taxe de 1½% sur les compensations bancaires (clearing) qui s'échangent dans les limites de la ville.

PACTE AERIEN IMPOSSIBLE

ROME. — Le pacte aérien de secours en cas de guerre qui relierait la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie s'il est signé par ces quatre puissances rencontre une difficulté imprévue du fait que l'aviation italienne voudrait faire une exception à son profit, prétendant qu'en cas de conflit il lui serait impossible de voler au secours de l'Angleterre. Cette exigence peut-être admissible selon la technique mais impossible à concilier avec les intérêts politiques des autres puissances pourrait faire rater le projet dont on attend beaucoup pour la pacification de l'Europe.

RUDY VALLEE EN COUR

Rudy Vallée, le populaire chanteur et chef d'orchestre américain est présentement à subir une action de sa femme, une ancienne étoile de cinéma qui lui réclame une pension alimentaire à la suite de leur séparation. La cour a encore ajourné sa décision sur un dernier plaidoyer des représentants de Mme Vallée.

St-Joachim Vainqueur à Calgary

Bon Sang ne Ment Pas est classé premier au Festival Dramatique.

La nouvelle est maintenant connue du succès du Club St-Joachim qui a présenté en remportant la première place une pièce française: Bon Sang ne Ment Pas, au Festival de Calgary, vendredi dernier. Les artistes, M. Alphonse Hervieux, Mme J.-H. Tremblay, Mme Alphonse Hervieux et Mlle Gabrielle Hervieux, s'étaient rendus vendredi après-midi avec Mme Morrier, l'auteur de la pièce qu'ils interprétèrent brillamment vendredi soir. Le Festival dramatique qui réunit des artistes et des productions locales jouées tous les ans à Calgary comprenait trois soirées se partageant un programme de onze pièces. Quatre pièces, God Made the Country, The Camberley Triangle, The Second Visit, et l'acte 2, Pygmalion furent jouées jeudi soir. The Wasp, Bon Sang ne Ment Pas, Garafelia's Husband et Sicilian Limes furent jouées vendredi soir et le juge du concours, M. Malcolm Morley, donna la première place de la soirée à la pièce française. Et après l'audition des trois dernières pièces, Good Theatre, Vindication et The Artist, il accorda la première place à Bon Sang ne Ment Pas. C'est donc notre troupe locale qui représentera la province d'Alberta au concours national d'avril prochain.

Le verdict du Juge, très détaillé, a bien précisé les mérites de nos artistes. Il a fait quelques critiques pertinentes sur certaines attitudes et certains jeux de scène qui devront être corrigés. Il a signalé en particulier la voix agréable et cultivé de Mlle Gabrielle Hervieux et la diction très soignée de Mme Tremblay. Il était visible aussi que la troupe St-Joachim avait plus que toutes les autres l'habitude de la scène. L'auditoire en grande partie de langue anglaise, a néanmoins écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt Bon Sang ne Ment pas dont le sujet local et le thême national avaient certainement plus de portée que les autres pièces. Deux autres pièces doivent aussi être remarquées, Sicilian Limes Vindication, dont la première avec une intrigue assez faible fut jouée pourtant de façon brillante par des artistes exercés.

C'est une deuxième année qu'Edmonton remporte le prix provincial, car notre province fut représentée l'an dernier au concours national par une pièce de M. J. Thorlackson, The Derelict.

Sur la scène provinciale.



L'Hon. Baker, ministre de l'éducation, qui a pris la défense de son gouvernement mardi après-midi contre les critiques de l'opposition libérale.

ACCIDENT A FORT-WILLIAM

Fort-William. — Dix hommes ont été tués et quatre autres grièvement blessés dans une collision entre un camion et un convoi survenu vendredi. C'est un train du Canadien-National qui a heurté le camion à quelque dix milles à l'ouest de la ville. Les occupants de l'auto se rendaient travailler à une route en construction.

UN FLEAU A CEYLAN

La terrible fièvre des pays chauds, la malaria a causé plus de 30,000 pertes de vies à Ceylan depuis quelques mois. Jusqu'aux médecins et aux infirmières qui sont maintenant atteints du mal qui ravage périodiquement l'ile. Les autorités commencent la construction de nouveaux hôpitaux temporaires et demandent du renfort au personnel médical de l'Inde.

PAS DE RECEPTION A TORONTO

Le premier ministre Hepburn de l'Ontario a annoncé que l'ouverture de la prochaine session ontarienne, le 20 février prochain, aurait lieu sans réception comme il y avait coutume. Le thé traditionnel que l'orateur de la Chambre donnait à un grand nombre d'invités n'aura pas lieu cette année par mesure d'économie.

LA FETE DU PAPE

QUEBEC. — Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la Province de Québec ont décidé dans une réunion tenue ici jeudi dernier que la fête de Notre Saint Père le Pape serait célébrée chaque année le 6 février ou le dimanche suivant. Le programme de cette fête sera fixé plus tard.

LA FETE DU ROI

La fête du 25ième anniversaire du couronnement de notre Souverain, sa Majesté Georges Cinq, a aussi occupé leurs Excellences; il a été décidé qu'elle serait célébrée par des prières d'Actions de Grâces le 5 mai prochain.

VERDICT D'HOMICIDE

VALLEYFIELD. — Les époux Groleau qui subissaient ici leur procès pour le meurtre de leur enfant morte à la suite de mauvais traitements ont été reconnus coupables d'homicide involantare par le jugement du juré, vendredi après-midi. La sentence sera prononcée plus tard.

LA NIRA PROLONGEE

WASHINGTON. — Le plan de reconstruction économique américain, la Nira a été prolongée pour deux autres années, avec d'importantes modification à son programme et plusieurs précisions sur la législation qui s'y rapporte. Des mesures plus sévères assureront le contrôle financier et des combines malhonnêtes, la fixation des prix seront assouplie afin d'éviter les abus qui se sont produits au cours des deux premières années. Le travail des enfants sera sévèrement interdit ou du moins restreint et des pouvoirs plus étendus seront accordés aux tribunaux chargés d'appliquer le code nouveau.

La Session Provinciale

Le discours du trône dont nous donnions une traduction e[x]clusive jeudi dernier, a porté sur une foule de mesures que [le] gouvernement se propose de faire voter, concernant les oblig[a]tions des cultivateurs, les dégâts causés par la sécheresse, l'o[...] gouvernement se propose de faire voter, concernant les oblig[...]re, des mesures éducationnelles pour hater le développement [de] l'instruction publique de plus en plus réclamée par la populatio[n,] des mesures fiscales pour réduire ou déplacer certaines tax[es] et enfin une coopération plus étroite avec le Fédéral dans [la] colonisation. Comme il est de tradition, les députés de la maj[o]rité ont adressé une réponse au discours du trône, à l'occasion [de] laquelle M. J. Conner, Fermier de Warner a attiré l'attention [du] gouvernement sur les besoins de la population rurale qui sou[f]fre d'un grave dénuement, car non seulement les propriétés ma[is] les installations agricoles sont ruinées par la dépression d'abo[rd] et par la surcharge des impots. Un empêchement au relèveme[nt] de la classe agricole réside dans le taux élevé des intérêts.

DISCOURS DE M. HOWSON, CHEF DE L'OPPOSITION.

L'Après-midi de lundi s'est passée presque entière à entendre une m[o]tion en amendement à l'adresse, présentée par M. Howson, chef de l'opp[o]sition libérale. Dans son discours très détaillé, M. Howson refit le pro[cès] de l'administration des Fermiers et montra le tableau des misères m[a]térielles endurées au cours de ces dernières années. Il parla du maras[me] de l'agriculture, des taxes trop élevées, des dépenses exhorbitantes de l'a[d]ministration, il critiqua l'administration de l'instruction publique faisa[nt] allusion au récent congrès des commissaires d'écoles et soulignant le m[a]laise qui existe entre eux et les instituteurs. Il mit en parallèle le progra[m]me de son parti, abaissement des impots, contraction des dépenses adm[i]nistratives, abandon de la politique des coopératives (pools) qui sont con[tre] les principes de la liberté du commerce et haussa enfin ses conclusions à [la] hauteur d'un véritable débat politique. Sa motion fut battue après un co[urt] débat, par cette considération que la plupart des mesures préconisées avai[ent] déjà été adoptées par le gouvernement ou étaient consignées dans d'aut[res] motions.

L'HON. M. BAKER.

La réponse du gouvernement à cette charge qu'on devine dépasser [les] murs du Parlement pour amorcer les prochaines élections fut faite par [M.] Baker, ministre de l'éducation, dans un genre pareillement électoral. C'ét[ait] une critique qu'avait donnée M. Howson. Mardi M. Baker a fait l'apolo[gie] de son gouvernement, affirmant que les promesses des adversaires n'étaie[nt] pas sérieuses, que toutes les mesures applicables selon les moyens actu[els] avaient été prises et relevant avec esprit l'assertion de l'opposition qui pr[é]tend avoir la jeunesse pour elle.

PROTESTATION DE M. GIROUX

Un incident s'est produit au cours du discours de M. Baker quand il [a] rétorqué au reproche de dépenses légales, l'exemple de M. Giroux (Grouar[d]) en citant des chiffres du ministère fédéral de l'Intérieur pour lequel le d[é]puté de Grouard aurait exercé des fonctions professionnelles. M. Giroux [a] vigoureusement répondu au ministre en réclamant un point d'ordre con[tre] ce qu'il qualifia d'insinuations malveillantes. L'Hon. M. Baker a admis n['a]voir aucune intention malveillante à l'égard de M. Giroux, ni ne pouv[oir] lui reprocher rien d'incorrect de ce chef, au point de vue de sa condu[ite] publique et professionnelle. La décision de l'Orateur a clot le débat. A pl[u]sieurs reprises les députés s'étaient plaints de l'introduction de questio[ns] étrangères aux débats.

M. Giroux doit présenter cet après-midi deux résolutions, la première [à] l'effet de prendre des mesures pour départager les eaux d'inondations q[ui] ravagent périodiquement les régions du Nord des prairies, et la deuxième [à] l'effet de faire effectuer des sondages afin de trouver des puits pour préven[ir] le danger de disette d'eau fréquemmnt causé par la sécheresse.

LE HIGHWAY DU NORD

M. L.-A. Giroux, député de Grouard, a repris son projet de chemin "Highway" pour relier à la Province, les régions de son comté qui sont encore isolées faute de voies aisément carrossables. Son projet comporte l'achèvement de la route High Prairie-Triangle-Sturgeon Lake-Grande Prairie, avec des améliorations, ponts, etc., apportées aux chemins qui bordent la Smoky River et la route reliant Grimshaw à Notikiwin. Ce projet fait l'objet d'une motion à la Chambre.

ROOSEVELT ACCUSE DE COMMUNISME

MONTREAL. — Le vice-président du Chemin de Fer Delaware & Hudson, une compagnie de la Nouvelle-Angleterre, parlant à Montréal, a accusé le président Roosevelt de tourner au communisme déguisé avec son système d'économie dirigée. L'intervention de l'état dans les affaires privées de la finance et du commerce est selon le Cl. Loree, une tendance au socialisme des Soviets.

LE PROCES HAUPTMANN

Le procès de Bruno Hauptmann qui a épuisé toute la publicité américaine perd un peu de sa vogue, surtout avec l'ouverture des parlements canadiens et américain. Le verdict est maintenant le seul intérêt qui reste dans l'affaire. Au cours des longues séances du tribunal, tout un monde de contrebandiers, d'espions comme fut Hauptmann lui-même et de ravisseurs a été évoqué devant la cour. Les représentants les plus célèbres de la pègre américaine ont vu leur nom mentionné dans les débats et les affaire domestiques d'Hauptmann et de ses amis ont été répandues dans les journaux, sans grand résultat car la preuve qui, consistait à prouver que Bruno Hauptmann avait participé à l'enlèvement et au meurtre de l'enfant du Col. Lindberg, n'est pas encore solide. La police qui voisine la pègre aux Etats-Unis a aussi été mêlée à l'affaire notamment à cause de la mort de la servante des Lindberg, Violet Sharpe, qui se suicida à la suite des tortures que lui firent subir les policiers enquêteurs en mars 1932.

LE PROCES DE LA PRESSE

MONTREAL. — Le procès de [la] Presse qui durait depuis plusieurs a[n]nées, au travers de toutes sortes [de] procédures légales prises par Eug[è]ne Berthiaume contre ses beaux-fr[è]res, Dutremblay et Fontaine, s'[est] terminé samedi devant l'Hon. ju[ge] Duclos qui a donné gain de cause a[ux] demandeurs. Eugène Berthiaume pr[é]tendait que Dutremblay et Fontai[ne] nommés fiduciaires par feu Tref. Berthiaume son père, n'avaient p[as] agi selon les termes du testament [et] devaient donc être destitués de leu[rs] fonctions. Tel est le jugement qui r[é]unira prochainement les héritiers [du] fondateur de La Presse, pour nomm[er] un nouveau président. On prév[oit] qu'Eugène Berthiaume sera nommé.

GEORGES LENOTRE EST DECEDE.

PARIS. — Georges Lenôtre, cél[è]bre académicien et historien frança[is] vient de mourir la semaine derniè[re] à l'âge de soixante-dix-sept ans. [Il] était surtout célèbre pour ses étud[es] anecdotiques sur la Révolution fra[n]çaise dont il avait raconté par le d[é]tail et les dessous quelques évèn[e]ments marquants. Il était descenda[nt] par sa grand-mère de l'artiste q[ui] dessina le Parc de Louis-Quatorze.

LE PROCES BRONFMAN

Le procès des Bronfman, contr[e]bandiers qui furent arrêtés après [la] perte d'une goélette appartenant à u[n] de leurs associés se poursuit avec que[l]ques incidents à Montréal devant [le] Juge Desmarais. C'est M. Penver[ton] qui occupe pour la Couronne et M. Geoffrion qui occupe pour la défens[e]. Ce procès remue toute une organisa[]tion de contrebande et les accusa[]tions déviennent maintenant sur [le] fait que la goélette avait été assur[ée] pour un fort montant par des ind[i]vidus dont un nommé Blair, cepen[]dant qu'elle était en réalité la pro[]priété d'Alfred Lévesque. Comme Lé[]vesque l'avait vendue aux accusés pe[u] avant le naufrage, cela complique en[]core les responsabilités et peut ame[]ner d'autres accusés devant la cou[r]. La défense a cependant réussi jeu[di] dernier à faire tomber une des ac[]cusations de la Couronne. Depuis l[es] interrogatoires se continuent.

Le Royaume de l'intérieur

Propos religieux, littéraire et féminin.

LE SOURIRE

—Pourquoi donc mon ami as-tu toujours cette figure lugubre? ...eureusement que tu ne te vets pas de noir, j'aurais l'impres...on de voir se dresser un croque mort prêt à me porter en terre.

—Tu es gentille tout plein! Sache, que je suis harassé, fati...é, surmené; peut-on porter ce bagage en riant ?

—Pourquoi pas? En certaines circonstances, il est difficile de ...urire, je l'admets, mais c'est une preuve de caractère, de force ...orale; une habitude............

—Tu es heureuse de posséder une source de bonne humeur, ...ssi, tu te soucis de rien, tandis que moi........

—Ecoute ami; dans mon for intérieur, les soucis, les chagrins, ...uvent me broient le coeur et embuent mes yeux de larmes, ...ais dois-je en faire part à l'humanité encombrée de problèmes ...res que les miens....? Je souris, je chante, par habitude, c'est ...ai, et par égard pour l'entourage.

Entre le fils, dans l'élan de ses vingt ans.

—Mère, la partie de gouret était tellement excitante, j'ai la ...ix enrouée d'avoir tant crié!

—Et l'heureux gagnant....c'est ?

—Le Club Canadien naturellement; il se compose de gens agi...s, souples, forts.... Oh! comme j'aimerais être admis dans leur ...uipe.... père, croyez-vous qu'en me dépensant, j'aurais la veine ...être accepté ?

—Non! Tu n'as pas la stature voulue, ni l'habileté requise. ...'ailleurs tes études réclament, il faut cesser de penser à ces ...lies.

—Hem.... il me faut toujours peiner au travail; jamais de ré...éation; Si je n'ai pas la stature d'un homme fait, c'est que ...exercice nécessaire au développement physique m'est refusé !

—Pas de réflections je te prie ! (Les yeux renfrognés, la bou...he amère, le père, enfouit dans ses livres, est inconscient d'a...oir éteint la joie en perspective.)

—Mère, l'autorité abuse il me semble.... Votre sourire.... quel ...confort.... j'irais au bout du monde pour vous....

—Gyl, étudie bien; plus tard, une fois tes provisions intellec...elles amassées, tu auras tous les loisirs de te développer physi...uement.

—J'aurais pensé le contraire: physiquement préparé, plus apte ...u surmenage intellectuel.

—Mon petit.... te crois-tu misérablement constitué? bonne ...harpente; bien musclé; teint vif; tu es propre à la lutte. Main...nant, sois optimiste, sois gai; le sourire fraie un chemin à ...ravers les plus grandes difficultés; les épouvantails n'attirent ...as le succès; le bourru boscule; l'avenant gagne les coeurs.

—Je me demande comment le vôtre, mère, a été séduit ?

—Par des qualités indiscutables, tels l'honorabilité; le dévoue...ent aux oeuvres; le patriotisme; la fidélité au devoir; et à ses ...eures.... l'énergie souriante.

—Mère, je ne vous vois jamais renfrognée?

—C'est que, mon fils, si la bonne humeur se met en grève, ...out se complique; le moindre incident provoque un conflit; elle ...ait surgir des désordres de tout genre; si le sourire le rétablit, ...courage se réveil, il allégit les tâches les plus ardues; il écarte ...s obstacles dans l'accomplissement de ses devoirs.

Il faut donc a tout prix en prendre gaiement son parti....

Mon amie, la joie que vous cultivez, même dans les heures ...s plus tristes, a le mérite non seulement d'égayer votre inté...eur, mais d'attacher au foyer, les enfants que Dieu vous a con...és.

Cet héroïsme de sourire à travers les larmes, aura sa ré...ompense; vos fils, ne déserteront pas le nid; ils auront confian...e en la protection que le calme d'un sourire assure aux vies ...unes, inexpérimentées, dont la vue ne cherche que la bienveil...nce, et leur coeur, la gaieté. Souriez alors. N'éteignez pas les ...ies.... la vie dure si peu....

MADRINA.

LES AILES DE VICTOIRE

Va ton chemin sans plus t'inquiéter !
La route est droite, et tu n'as qu'à monter,
Portant d'ailleurs le seul trésor qui vaille
Et l'arme unique au cas d'une bataille,
La pauvreté d'esprit et Dieu pour toi.

Surtout il faut garder toute espérance,
Qu'importe un peu de nuit et de souffrance !
La route est bonne et la mort est au bout.
Oui, garde toute espérance surtout.
La mort là-bas te dresse un lit de joie.

Et fais-toi doux de toute la douceur.
La vie est laide, encore c'est ta soeur.
Simple, gravis la côte et même chante
Pour écarter la prudence méchante
Dont la voix basse est pour tenter la foi.

Simple comme un enfant, gravis la côte,
Humble comme un pêcheur qui hait la faute,
Chante et même sois gai, pour défier
L'ennui que l'ennemi peut t'envoyer
Afin que tu t'endormes sur la voie.

Ris du vieux piège et du vieux séducteur,
Puisque la Paix est là, sur la hauteur,
Qui luit parmi les fanfares de gloire.
Monte, ravi, dans la nuit blanche et noire.
Déjà l'Ange Gardien étend sur toi

Joyeusement des ailes de victoire.

Paul Verlaine.

S.-FRANCOIS DE SALES

PATRON DES JOURNALISTES

Saint François de Sales, patron des journalistes catholiques, jetez sur leur misère un regard de pitié, et venez à leur secours!

Car, il leur faut, à eux aussi, subir le sort commun et descendre lutter, avec les armes d'aujourd'hui, sur le terrain où se livre la bataille; parler de tout sans préparation suffisante et se tenir toujours prêts à faire, au pied levé, un article sur la dernière actualité qu'apporte le télégraphe, avec ou sans fil; jouer de la "manchette" le cas échéant, et savoir défendre la vérité par des moyens qui n'ont été que trop souvent inventés par la diffision perfectionnée du mensonge....

Si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste: chacun sait cela.... — Nous a-t-on assez rebattu les oreilles de cette affirmation sans nuances, et médiocrement justifiée! — En tout cas, il trouverait à ce métier des fatigues insoupçonnées; et il verrait se dresser devant lui une tâche vraiment imprévue; qui serait de ranimer ce ridicule automate, frappant à coups redoublés sur une grosse caisse, qu'est le journalisme contemparain. A cela il ne faudrait rien moins que le génie de l'Apôtre....

Mais en attendant qu'apparaisse, si jamais il doit venir, le nouveau Paul qui rendra une valeur spirituelle à cet instrument bassement mécanisé, daignez prendre en mains, ô saint Evêque de Genève, les intérêts de vos nouveaux clients, les pauvres journalistes catholiques.

Puisque les "manchettes" sont devenues nécessaires, de par la paresse, de plus en plus redoutable, des lecteurs, faites au moins que, dans les journaux catholiques qui sont désormais sous votre garde, ce pavillon ne couvre pas une marchandise trop fallacieuse, et qu'à rompre l'os on y trouve une moelle substantifique.

Et puisque les journalistes catholiques, soumis aux mêmes lois que leurs confrères, doivent eux aussi être toujours prêts à disserter **de omni re scibili et quibusdam aliis**, inspirez-leur de consacrer à l'étude quelques-unes au moins de ces heures bénies où les typographes leur accordent des loisirs: ils acquerront ainsi, ne serait-ce que dans les disciplines essentielles, une petite compétence; et, par exemple, il n'en seront pas réduits à apprendre l'histoire de l'Eglise dans les articles de leurs adversaires....

Inspirez-leur aussi, ô génial écrivain que vous êtes, le respect de notre belle vieille langue française: elle ne mérite point du tout les affronts horribles que la presse lui fait subir chaque jour, et qui transforment cette belle et noble dame en une pauvresse aux haillons sordides et aux allures de mégère.

Et enfin, — mais je tremble d'articuler une pareille prière,— si cette dernière demande n'était pas excessive, si elle n'affichait point un caractère trop paradoxal, j'oserais encore vous supplier, ô Saint François de Sales, d'accorder aux journalistes catholiques un peu de talent!

Mais il faut être juste, même pour ses adversaires: si vous daignez exaucer cette supplication suprême, les journalistes non-catholiques risquent d'en mourir de dépit....

Alexandre Masseron.

—oOo—

Compote de pommes.

10 pommes, 3-4 de tasse d'eau froide, 1-2 tasse de sucre, 1 cuillerée à table de jus de citron ou 1-3 de cuillerée à thé de cannelle ou un peu de muscade râpée.

Essuyer, couper en morceaux, vider et peler les pommes acides; ajouter l'eau et faire cuire jusqu'à ce que les pommes commencent à s'amollir; ajouter le sucre et faire cuire jusqu'à ce que la compote soit tout à fait molle; faire passer par une passoire, parfumer et bien battre.

A LA CUISINE

ART CULINAIRE

PAIN AU MIEL

La recette suivante a été soumise à l'essai à la cuisine de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, où elle a donné de très bons résultats:—Pain au miel —deux tasses d'eau bouillante, deux cuillerées à soupe de beurre, deux cuillerées à soupe de miel, un demi-gâteau de levure dissous dans un quart de tasse d'eau tiède, six tasses de farine tamisée, et deux cuillerées à thé et demie de sel. Mettez le miel, le beurre et le sel dans un gros bol, versez de l'eau bouillante; quand le tout est tiède, ajoutez le gâteau de levure dissous et cinq tasses de farine. puis brassez jusqu'à ce que ce soit parfaitement mélangé au moyen d'un couteau ou d'une cuiller à mélange. Ajoutez la farine qui reste, mélangez, retournez sur une planche enfarinée; pétrissez pour mélanger les ingrédients jusqu'à ce que le mélange soit lisse, élastique au toucher et que des bulles se voient sur la surface.

Il faut un peu de pratique pour pétrir rapidement. Remettez la pâte dans le bol, recouvrez d'un linge propre et d'une planche ou d'un morceau de ferblanc, et laissez lever pendant la nuit à une température de 65 degré Fahrenheit. Le matin, coupez la pâte, retournez-là sur une planche légèrement enfarinée, pétrissez pour distribuer l'air, façonnez en pains ou en biscuits, mettez dans une tôle graissée qui doit être presque remplie. Recouvrez, laissez lever jusqu'à ce que la pâte double de volume, et faites cuire dans un four chaud. Cette recette donne un pain et une tôle de biscuits.

—oOo—

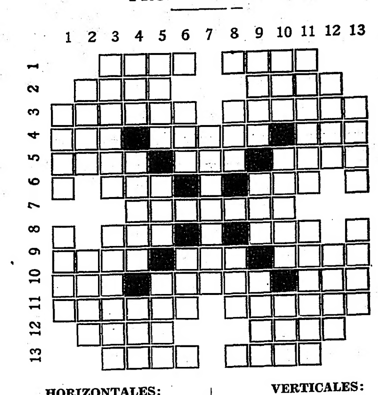
CREME DE FROMAGE ET DE POMMES DE TERRE

3 pommes de terre moyennes
2 tasses d'eau bouillante
2 à 3 tasses de lait
1 tranche d'oignon
3 cuillers à soupe de beurre
2 cuillers à soupe de farine
1 cuiller à thé de sel
Pincée de poivre
1 tasse de fromage râpé
1 cuiller à soupe de persil haché

Faites cuire les pommes de terre dans de l'eau salée bouillante jusqu'à ce qu'elles deviennent tendres; passez par une passoire. Mesurez le liquide et ajoutez assez de lait pour faire quatre tasses. Faites chauffer avec une tranche d'oignon. Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et les assaisonnements. Ajoutez graduellement la purée de pommes de terre, après avoir enlevé l'oignon. Faites cuire 3 minutes. Ajoutez le fromage et battez jusqu'à ce que le tout soit bien lisse. Jetetz un peu de persil sur la soupe avant de servir.

MOTS CROISES

PROBLEME No 32



HORIZONTALES:

1—Qui a satisfait sa faim. — Fruit d'une plante d'Arabie.

2—Quatre voyelles. — Liste des causes inscrites dans l'ordre où elles doivent se plaider.

3—Larges. — Mauvais goût que l'humidité ou un lieu fermé fait contracter à un aliment.

4—Grand fleuve de l'Afrique Orientale. — Nom donné aux prêtres par les chrétiens du Levant. — Résultat du jeu des organes, concourant au développement et à la conservation du sujet.

5—Colères. — Evènement fortuit.— Forme du verbe pouvoir.

6—Consonne. — Action de lancer, au moyen d'une arme, un projectile vers un but. — Consonne. — Genre d'oiseaux passereaux. — Voyelle.

7—Inflammation des gencives dont il est résulté un abcès.

8—Voyelle. — Mouvement de l'homme. — Consonne. — Abréviation pour Edmonton. — Voyelle.

9—Nom de l'empereur d'Orient de 457 à 474. — Mot servant à désigner une personne. — Souillé d'ordure.

10—Eclat de voix. — Roi légendaire de l'Assyrie, conquerant célèbre à qui la tradition attribuait la fondation de Ninive. — Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion.

11—Auteur dramatique et poète français, né et mort à Paris (1718-1805). — Démolir, détruire.

12—Tout ce qui est. — Représentation d'une chose dans l'esprit.

13—Affaiblie. — Traduction anglaise du mot étoile.

VERTICALES:

1—Plante ombellifère odorante. — Enfonça.

2—Titre des descendants de Mahomet. — Manière d'aller.

3—Qui a beaucoup d'embonpoint.— Qui se termine en pointe.

4—La traduction anglaise pour anguille. — Les lettres du mot pains.— Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail.

5—Les lettres du mot pipe. — Coupé jusqu'à la peau. — Gros nuage épais.

6—Voyelle. — Espèce de poche. — Consonne. — Construction que font les oiseaux. — Voyelle.

7—Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et le sabot.

8—Consonne. — Plate-forme flottante pour travailler à la carène d'un bâtiment. — Consonne. — Se dit des fruits de la terre en état d'être récoltés. — Consonne.

9—Mesures de surfaces. — Genre d'oiseaux passereaux. — Forme du verbe suivre.

10—Qui a perdu la raison. — Parties de l'extrémité des jambes. — Nom de deux chaines de montagnes, l'une en Mysie, l'autre en Crète.

11—Noble, sublime. — Incorporer la marne au sol arable.

12—Les lettres du mot unie. — Attachée.

13—Crâne. — Les lettres du mot être.

Un professeur irlandais avait offert un prix à celui de ses élèves qui lui nommerait le plus grand homme des temps.

La solution du problème No 32 paraîtra le 6 mars prochain.

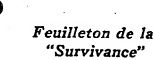
* * *

Madame Willie MICHAUD, Deerlingville, Alberta est l'heureuse gagnante du problème des Mots Croisés No 29. — Nos félicitations.

Solution du problème No 29

```
  P E L U   O D I N
 D E U X       A N O N
R I T T E R   P I N C E E
E T R   P A P E S   E P I
T O I T   S O U   R U E S
Z   N O E   U   P U R   N
   P R E L A T S
E   T E S   E   N E F   E
C U I R   M T O   S E P T
U S R   M E S S E   R U E
S U A V E S   A R B R E S
 E D I T       G A E R
  E S S E   G O U T
```

LE MONSIEUR EN GRIS



PIERRE L'ERMITE

Feuilleton de la "Survivance"

(suite)

Debout, près de la fenêtre, drapée ...ans une très simple robe claire, et ...ccompagnée au piano par une jeu...e fille, Sylviane, tout entière à son ...iolon, jouait avec une lente ferveur. Le professeur reconnut immédiate...ent l'air de la **Berceuse** de Fauré.

Elle le jouait par coeur, les yeux ...aissés, telle une vierge de Filippo ...ippi, cherchant, au fond même de ... mélodie, toute la poésie d'intimité ...ue le maître y avait enclose.... Elle ... jouait en sourdine, comme pour en...ormir tout près d'elle une invisible ...ouffrance.

Dans un coin, assis sur un fauteuil, ... tête entre les mains, abîmés en une ...orte d'extase, un jeune homme écou...ait, comme on écouterait un chant ...'au-delà, montant des profondeurs ...u Mystère.

Est-ce parce que c'est Sylviane qui ...oue..?

Est-ce le cadre de cette nature..?

Ou parce que, vraiment, la jeune ...ille exprime avec art et sincérité un ...entiment profond, mais le profes...eur, pourtant si gâté à Paris, n'a ja...ais vibré à une musique, même aux ...oncerts du Conservatoire, comme il ...ibre, ce soir, à cette mélodie classique de Fauré.

Souple, bien cambrée, le bras nerveux et dégagé, les doigts agiles et pressants, Sylviane va finir.

Le professeur en Sorbonne, toujours comme hier, s'abandonne à la contemplation de ce petit être, de qui semble rayonner de l'harmonie, comme, la veille, il rayonnait de la lumière.

Oui.... Puissance incompréhensible de certaines créatures sur certains autres!.. Le professeur écoute ce violon quand ce violon s'est tu. Il a peur de rompre le charme sous lequel il est comme immobilisé. Il voudrait encore partir incognito.

Mais, cette fois, il ne peut plus s'en aller, car Sylviane vient de l'apercevoir, et le salue de son archet.

—Je ne vous savais pas ainsi musicienne!!.. s'écrie-t-il.

—Oh! ce n'est rien en comparaison de ce que je sens.... de tout ce que je voudrais pouvoir exprimer.

—Mais où avez-vous pris des leçons?

—A Nantes. Il y a de très bons professeurs, et j'y retourne souvent. Mais je ne joue qu'en tout petit comité.... en famille.... pour nous.

La jeune accompagnatrice ferme alors le piano. Sylviane met le violon avec précaution dans son étui.

Et quand les yeux du Monsieur en gris s'arrachent enfin à la vision, le jeune homme qui était là, assis, a discrètement disparu.

Tout de suite, le Monsieur en gris est inquiet.

Quel est donc ce jeune homme admis ainsi dans ce petit comité.... en famille.... chez nous?

Voilà une nouvelle question à élucider.

Ce ne fut, d'ailleurs, ce soir-là, qu'un petit nuage, et qui ne resta guère dans son ciel.

Quand il repartit, le Monsieur en gris s'examinait:

—J'ai la sensation de plus en plus nette que je ne puis pas ne pas étudier ce cas-là, et qu'il pourrait bien m'aiguiller vers un mariage tout à fait inattendu. Alors, étudions-le!

Sylviane est belle comme le jour, cultivée, croyante, musicienne.

Pourquoi pas..?

Pourquoi aller chercher ailleurs, puisque les circonstances me mettent, aujourd'hui, et si poétiquement, l'oiseau bleu dans la main?

Elle a vingt ans. Moi, j'en ai quarante-deux. Cette différence d'âge, c'est l'obstacle! Mais les obstacles sont faits pour être surmontés.

Dans tout mariage, il y a des concessions à faire....

....Et puis, moi, je suis quelqu'un!

....Evidemment, je suis **quelqu'un!**.. insiste le professeur, comme pour répondre à la petite voix qui, ce soir-là encore, avait l'air de s'amuser follement, et de plus en plus, en lui:

—Eh bien, nous y marchons!.. Tu crois encore que c'est "paternel"? Ah! ah!.. ah!..

CHAPITRE IX

Le professeur, sous un prétexte ou sous un autre, et même sans prétexte du tout, vient maintenant aux Eloux plusieurs fois par semaine.

Ce fut d'abord pour une vieille maison qu'il acheta, presque sans la voir, maison très noirmoutrine, aux tuiles rondes, au toit moussu, avec une grande croix peinte à la chaux sur le mur.

Puis, cette maison, il fallut la meubler, et, naturellement, avec de vieux meubles du pays. Les autres auraient été une hérésie que le professeur d'art n'aurait jamais commise.

Le commandant lui avait parlé d'une famille très pauvre de la Bosse, un village voisin où se trouvaient une vénérable horlage et une armoire ancienne en cerisier.

Sylviane la visitait, cette famille; et on convint que la jeune fille y conduirait le Monsieur en gris. Nouveau souvenir à ajouter sur le petit carnet d'amour, où le grave professeur en Sorbonne notait, chaque soir, les étapes de sa défaite et de son ascension vers le sacrement.

Ils partirent tous les deux dans la direction d'un vieux moulin, couleur de lune.... un moulin abandonné comme celui des Eloux. Avec cette différence pourtant, que celui des Eloux était mort de vieillesse, tandis que celui de la Bosse mourut d'inanition, parce qu'il s'entêtait à ne demander qu'au seul vent la force nécessaire à sa simple et auguste mission.

Les autres moulins, à moteur, l'ont tué.

Mélancolique, solitaire, hautain, en marge de la vie moderne, le vieux voulin surgit encore au-dessus d'un petit bois de pins....

Du fond de ses orbites vides, il regarde toujours les générations s'agiter autour de lui. Ses grands bras inertes attestent sa force d'autrefois. Il reste là, comme tristement reste l'ancêtre, inutile désormais dans la maison, au milieu de la famille qu'il a nourrie et qui, maintenant, le dédaigne parce qu'elle l'a dépassé.

Pauvre moulin, cela, c'est la vie!

Auprès de lui, des maisons basses, recouvertes, elles aussi, de tuiles rondes, dorées par les mousses de mer, couleur de cadmium.

Avant d'entrer, Sylviane explique la situation au Monsieur en gris:

—Vous allez trouver là une famille nombreuse.... neuf enfants!.. Le dernier a juste six jours. Le père est marin. Et vous savez le proverbe:

Femmes de marin,
Femme de chagrin....

....La mère ne fait rien depuis son dernier bébé. Vous supposez s'il en faut, des pommes de terre et des sardines pour nourrir toutes ces petites bouches-là!

—Neuf enfants! s'écrit le professeur, en levant ses blanches mains, mais ce n'est pas une femme.... c'est une lapine!

Sylviane bondit à ce mot:

—Cher Monsieur, c'est grâce à ces femmes-là que nous avons gagné la guerre. Si vous allez un jour vous promener à l'Herbeaudière, entrez dans sa rude église sans clocher, comptez tous les noms de marins. — et quels marins! — qui sont tombés à Dixmude et dans les Flandes. Et, ensuite, osez traiter de "lapines" les vaillantes femmes qui furent leurs mères et qui, dans des corps robustes, ont su faire surgir, à l'heure de la bataille, des âmes de martyrs. S'il n'y avait eu que certains départements pour défendre le pays, ce serait le casque à pointe un peu partout chez nous.

—Mais.... vous me paraissez d'un mordant!

—Oui, j'avoue.... sur certains sujets.. Parce que je les vis.

—Vous avez vingt ans?

—Vingt ans d'âge.... Beaucoup plus autrement. J'entends, tous les jours, mon cher papa, dont je ne suis pas seulement la fille, mais encore le disciple fervent. J'ai vu mourir maman, et je m'occupe de mon village. Il est comme ma famille. Alors comprenez que je vibre quand j'en parle, et quand on le raille.

—Toutes mes excuses!

—Voici.... nous arrivons.

Assise devant son puits, une paysonne, massive, lavait des paquets de linge hétéroclite.

—Ah! Joséphine! je vous y prends! Vous désobéissez!.. Vous aviez absolument promis de ne pas laver cette semaine.

—Ah dame oui, Mademoiselle. On promet— Et puis, on ne tient pas!.. parce qu'on ne peut pas tenir!.... Le travail commande. Il faut ce qu'il faut! Les gosses n'ont qu'une culotte, mais encore faut-il qu'ils en aient une!

—Comment va le petit dernier?

—Bien.... Il pousse.... il est d'une "bonne venue".

—Où est-il?

—Là, dans la pièce.... Elle prononçait "la piatce".

A la suite de Sylviane, l'élégant M. en gris pénétra, méfiant, dans une grande chambre en terre battue où, entre des tas de pommes de terre et des tas de maïs, une demi-douzaine de lits s'alignaient militairement, les uns à côté des autres. Tous paraissaient vides. Sylviane sortit pour interroger la femmes:

—Où est-il donc, l'héritier?

—A gauche.... dans le grand lit.

Avec précaution — un sale microbe est si vite avalé! — le professeur se penché vers le lit indiqué.

—Je ne distingue absolument rien dans ce vaste "machin"?

Sylviane avait vu.

Très doucement, elle entr'ouvrit une vieille capote bleue, marquée au chiffre du 333e régiment d'infanterie territoriale; et, au milieu de pauvres langes de misère, émergea un gros bébé jouffu, ux yeux noisette, qui se mit à hurler en apercevant le professeur d'histoire de l'art en Sorbonne.

Placide, la mère arrive en se séchant les mains:

—Vous savez.... on n'est ici que pour dormir, explique-t-elle.

—Et le reste du temps?

D'un geste, la femme indique le jardin, les dunes, la plage, l'immensité....

—Votre mari?

—Il pêche la sardine, des rougets, des maquereaux.... Avec la vache, on s'en tire; mais elle ne donne plus beaucoup de lait; il nous en faudrait une deuxième.

—Et l'horloge ? murmure à l'oreille de Sylviane, le professeur qui ne perd pas le Nord.

—Ah oui.... on oubliait! Venez voir.... je sais où elle est.

Et, dans une autre pièce, au milieu de harnais, d'oignons, de pommes de terre, de semences et d'épaves, le professeur aperçut en effet une horloge.

Mais quelle horloge!.. Un vieux coffre en chêne, à moitié pourri, des poids de fonte rouillée, attachés avec une ficelle de matelot. Ce n'était plus que la ferraille à jamais inutilisable.

Le professeur regarde l'objet sans enthousiasme.

—Elle vous plait..? interroge Sylviane.

—Oh ... beaucoup!

—Elle est ancienne?

—Si elle est ancienne!.. Noé a dû avoir quelque chose de ce genre-là sur son bateau.

—Vous voulez toujours la vendre..? demande la jeune fille à la paysanne.

(à suivre)

La Survivance

Vol. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 13 FEVRIER 1935 — PAGE 3

La Survivance.

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par
Imprimerie "La Survivance" Ltée.
Edmonton, Alberta

DIRECTEUR: Gérard Forcade, o.m.i
REDACTEUR: Jacques Sauriol.
ADMINISTRATEUR:
Le commandeur J.-E. Morrier.

Abonnement annuel
CANADA: $2.00
ETATS-UNIS: $2.50
EUROPE: $3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à BUREAU: 10010, 109e rue, Edmonton, Alberta
Téléphone: 24702

SUR UN DISCOURS

Récemment M. Ernest Lapointe a donné son avis sur la question de la réforme de la constitution canadienne. Il a dit que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne pourrait être amendé que du consentement unanime des provinces, du moins sur les matières essentielles.

C'est sur la désignation de ces matières essentielles que la discussion n'est pas encore fermée. Car tout n'est pas clair dans la lettre de l'Acte, et l'esprit en a été si diversement interprété par les gouvernements fédéraux depuis soixante-huit ans, et tant de points furent laissés intentionnellement obscurs par les auteurs, afin d'ajourner des solutions que l'on confiait au temps dans l'espoir d'un apaisement qui n'est jamais venu, tant d'accrocs furent donnés par la majorité aux principes qu'elle avait pourtant reconnus d'accord avec la minorité, qu'aujourd'hui la ligne n'est point nette entre ce qui est absolu dans nos lois et notre régime, et ce qui n'est qu'un accident.

D'abord aucun régime n'est éternel et il n'est point en politique de principe si absolu qui ne subisse un jour son démenti. C'est le temps qui balaie les institutions comme les édifices, et loin de les consolider il les ruine, surtout quand elles sont mal entretenues. Et la Confédération n'a jamais été entretenue dans le but d'un avenir séculaire. Chacun des contractants l'a prise pour un pis-aller qui lui aidait à patienter devant l'irréductibilité d'un voisin achalant. Les fondateurs n'avaient pas l'intention de fondre les deux races en une seule; ils rêvaient plutôt d'une cohabitation courtoise qui n'a jamais été réalisée. Il fut un temps, au début du siècle, durant ce que nous appelons aujourd'hui l'endormitoire national, pendant lequel nos gens se laissèrent aller à une complaisance qui nous a valu un juste mépris de nos voisins. Depuis les quelques hommes qui tenaient par faiblesse à l'abandon sont disparus et notre peuple s'est repris à vivre. Nous sommes plus considérés par les autres, mais aussi nous sommes craints. Voilà l'origine du malaise qui fait partout craquer la Confédération. Dieu sait quand et comment il finira; nous savons seulement nous autres que jamais nous briserons les premiers, malgré de mauvais exemples bien tentants la convention signée par les élus de nos grands pères. Nous aimons mieux laisser au temps la décision sur ce qui doit durer et sur ce qu'il faudra laisser tomber. Ce que les canadiens-français peuvent promettre, c'est que jamais il ne laisseront se perdre leur caractère français, car c'est une richesse qu'ils ont mise au fond commun de la Confédération et qu'ils doivent conserver pour être fidèles à leur promesse. Si nous cessions d'être nous-mêmes, nos compatriotes pourraient se passer de notre coopération car nous ne leur apporterions rien de plus que ce qu'ils ont déjà. Et notre coopération, nous la leur avons promise. Nous la leur donnerons.

Jacques Sauriol.

LE MAL COMMUN

Le discours du trône qui inaugurait jeudi dernier, la session présente a ceci de commun avec tous les autres programmes législatifs, les questions sociales y sont traitées avec beaucoup d'intérêt. Cette insistance à tourner et retourner les problèmes sociaux correspond à un malaise social pour lequel on n'a trouvé encore aucun remède satisfaisant. Comment permettre à chaque homme de gagner convenablement sa vie et celle de sa famille; comment rétablir la société sur des bases qu'elle a depuis longtemps quittées, c'est-à-dire comment revenir au sédentarisme normal des peuples civilisés dans lesquels chaque citoyen peut posséder son coin de terre et y avoir sa maison à l'abri des impots excessifs et de l'usure des financiers, comment permettre à chaque homme de vivre en securité dans le lieu ou ses parents ont vécus, comment le protéger contre la maladie du déplacement qui égare dans les villes un troupeau de population flottante; comment redonner aux hommes le sens de leur responsabilité familiale pour diminuer le nombre des mauvais maris et des pères négligents, comment leur donner aussi le sens civique et les rendre intéressés au bien commun de la paroisse et de la cité, comment former une élite nationale d'où partira l'enseignement et l'exemple du patriotisme; comment rendre aux femmes le culte de leur vocation et le sens de leur devoir, comment les rendre à leur état que la pauvreté du peuple les contraint à quitter pour gagner un argent que le mari devrait pouvoir gagner tout seul; comment enfin restaurer dans les esprit le sens de la justice et raviver dans les coeurs le sens moral, comment ordonner les familles et les individus chacun selon son rang et son rôle, afin que les sujets obéissent et que les maitres soient écoutés, afin que les lois protègent le public et non pas quelques amis d'un pouvoir complaisant; comment aussi instruire une armée de soldats braves et habiles qui prêtent leur force au droit sans ravager inutilement la terre: la réponse à tant d'interrogations est venue aux hommes avec la réforme chrétienne. Le moyen d'être heureux, les peuples, les familles et les individus le possèdent; mais ce qui arrête les hommes d'état c'est le moyen qu'on n'a pas encore découvert de faire accepter la réforme, car tous les hommes désirent le bonheur mais peu sont décidés à faire un sacrifice pour l'obtenir. Tous les citoyens veulent que la chose publique soit prospère, mais la plupart ne donnent leur vote et leur avis que selon leur intérêt particulier sans s'inquiéter du bien général. Tous les pères de familles veulent du bonheur à leurs enfants, mais combien accomplissent leur devoir de chef, combien commandent et combien donnent le bon exemple, et combien font des sacrifices. Aussi comme les hommes sont peu considérés des femmes; c'est un grand mal car c'est un grand désordre, mais avant de reprocher aux femmes leur esprit libertaire, que les hommes reconnaissent leur indignité. Comme tous les chefs dégradés, ils sont devenus égoistes et méprisent leurs responsabilités.

Dans les familles et dans les sociétés le même mal existe, et il est à l'origine de toute la question sociale: indignité à la tête et insubordination en bas. C'est pourquoi la morale n'est pas observée, c'est pourquoi on offense la justice, c'est pourquoi nous souffrons dans nos esprit, dans nos coeurs et dans nos corps de tous les besoins matériels et moraux qui ne sont pas contentés.

Jacques Sauriol.

L'Avis des Autres...

POURQUOI SURVIVRE

L'Histoire de notre nationalité, depuis cent-cinquante ans, est celle d'une résistance tenace et opiniatre qui, déjouant tous les calculs, a dérouté ses adversaires.

Que serait devenu le noyau du peuple canadien si, au lendemain de la cession, il n'eut pas été forcé de reconnaitre la nécessité de la résistance? Trop faible pour réagir et affirmer son influence matérielle ou physique, il eût, sous les faveurs accablantes de son vainqueur, riche et puissant, accepté comme tant d'autres vaincus, la fusion de l'assimilation.

Ce fut au point de vue politique, l'erreur de l'Angleterre, de confier, parfois, à des administrateurs sans expérience ou arbitraires le sort de cette colonie nouvelle où une mentalité, vieille de soixante-quinze ans, avait gravé sa puissante empreinte et qu'un déchainement de violence ne pouvait que développer et fortifier.

Depuis il n'y eut jamais solution de continuité dans notre résistance. Toutes les époques agitées de notre vie nationale remettent en lumière le rôle que nous nous devons à nous-mêmes de jouer pour que les sacrifices du passé ne deviennent pas inutiles. La manifestation, maintes fois répétée, d'une volonté aussi tenace et aussi opiniatre que la nôtre, accentue notre désir de conserver intact l'héritage que le passé nous a légué.

Aussi les attaques, loin de nous décourager, nous convainquent-elles que nous sommes une force nécessaire à l'équilibre canadien, et que, plus que jamais, nous devons nous unir dans une même idée de salut national, pour que s'affirme un jour, dans notre pays, cet idéal que nous lui conservons: l'idéal canadien s'inspirant d'une mentalité profondément canadienne.

L'Hon. Athanase David, secrétaire provincial de Québec, dans "En marge de la politique.

UN CREDIT AGRICOLE QUI PRETE !

On étudie actuellement à Ottawa des amendements à la loi du Crédit agricole à longs termes. On propose d'en confier l'administration au fédéral et au fédéral exclusivement et de majorer le montant disponible pour les prêts de $15,000,000 à $90,000,000. Reste le taux d'intérêt. Quelques députés ont suggéré mardi, aux Communes, de le réduire un peu. Il est actuellement de six pour cent. C'est un taux considérable pour le cultivateur qui emprunte, mais d'un autre côté, c'est le plus bas que le gouvernement puisse consentir s'il ne veut rien perdre, car s'il est vrai qu'il peut emprunter à quatre pour cent, il doit débourser au moins 2% pour frais d'administration.

La province de Québec a résolu en partie le problème pour ses cultivateurs en accordant une contribution de 1½%. C'est une solution qui n'est peut-être pas à la portée des petites provinces comme la nôtre.

Nos législateurs à Ottawa devront chercher autre chose. Et nous leur souhaitons bien d'arriver à créer enfin un crédit agricole qui soit de quelque utilité pour nos gens.

de l'"Evangéline."

LE SORT DE L'INDE

M. Baldwin et ses partisans veulent bien donner à l'Inde une certaine somme d'autonomie, sans cependant mettre en danger la tutelle britannique sur l'Inde. Il s'agit de ménager à la fois les intérêts britanniques et les aspirations nationalistes de l'Inde. D'où le projet de revision de la constitution de l'Inde avec ses multiples "sauvegarde".

Quand le projet fut adopté par le gros des forces conservatrices en Angleterre, on exprima l'opinion qu'en dépit de la somme d'autonomie concédée à l'Inde il ne serait pas accepté des partis politiques de l'Inde. Ceux-ci, dont les chefs ont été formés en Angleterre, ne sont pas facilement dupes de la piperie des mots. Ils savent creuser un problème. Et c'est pourquoi tout probablement ils en sont venus à la conclusion que si on leur donnait une nouvelle constitution, à base d'autonomie d'après M. Baldwin,—il n'y avait en somme rien de changé. C'est ce qu'ils viennent de signifier par le vote de l'assemblée législative.

Et qui dira qu'ils ont tort?

La politique anglaise opère de la même façon dans l'Inde qu'en Egypte et en Irlande. Sa ligne de conduite a été sensiblement la même dans les Dominions. Elle n'a cédé du terrain que devant l'inéluctable. Elle n'a consenti aucune mesure d'autonomie aux Dominions, à l'Egypte et à l'Irlande sans y être forcée par le cours des événements. Elle ne lâche qu'en désespoir de cause.

Les chefs de l'Inde le savent. Ils ont été à bonne école. Aussi ne doit-on pas s'étonner s'ils se cabrent.

L'Angleterre devra donc se remettre à la tâche. Mais elle est patiente. Jusqu'ici elle a réussi à temporiser.

Mais combien de temps réussira-t-elle à le faire?

Il est vrai que dans le cas de l'Inde elle peut tabler sur les divisions de race, de langue, de religion et surtout de castes.

Mais cela ne saurait durer indéfiniment.

du "Nouvelliste".

CONTRE LE VOTE OBLIGATOIRE

M. Aimé Guertin propose à la Chambre provincial d'instituer le vote obligatoire. On se rappellera que l'Action libérale, dans le programme de réformes électorales qu'elle a publié l'été dernier, préconisait cette mesure, sous réserve de la soumettre à l'épreuve d'un plébiscite avant de la faire sanctionner par les Chambres. En théorie, nous l'avons dit à l'époque, le suffrage obligatoire simplifie l'établissement toujours pénible des listes électorales et assure la représentation proportionnelle aux minorités. Dans la pratique, tout cet échafaudage s'écroule. Les élections les plus récentes, dans l'Ontario et la Saskatchewan, témajorité fictive. Un examen plus attentif (on m'excusera de me répéter à quelques mois d'intervalle) montre néanmoins la vanité du vote obligatoire dans un pays qui ne connait pas le ballotage et où c'est toujours l'un ou l'autre des deux partis officiels qui gouverne. En France, où les partis sont nombreux, le vote obligatoire empêcherait peut-être que la lutte électorale ne finit pas la victoire d'un parti d'extrême droite, puisque, tous les opinions étant représentées, les candidats des autres partis pourraient participer au ballotage. Pour des raisons qui crèvent les yeux, le vote obligatoire, dans notre pays, n'offrirait même pas cette garantie élémentaire aux minorités.

Enfin, il y a les sanctions. Quelles seraient-elles pour l'électeur dégoûté, qui refuserait de choisir entre un sot et un coquin? La radiation des listes? La belle naiveté! L'homme qui ne vote point s'estimerait-il puni qu'on biffât son nom de la liste électorale. L'amende?.... Mais l'homme qui ne veut pas voter masculera son bulletin de manière à l'invalider ou déposera dans la boite un vote neutre. Cela rend toute sanction futile et impraticable. Or, dépourvu de sanctions effectives, le vote obligatoire devient une institution ridicule. Ni l'Action libérale, ni M. Aimé Guertin ne réfléchissent, d'ailleurs, aux dépenses énormes que la seule police du scrutin entrainerait.

de l'"Ordre."

IL Y A VINGT-CINQ ANS...

Le Courrier de l'Ouest écrivait le jeudi, 10 février 1910:

Une comète est apparue cette semaine et a été visible de tout l'ouest. On croyait d'abord que c'était la comète de Haley faisant une apparition précoce, mais on a découvert que c'est la comète de Drake, découverte par le professeur de ce nom dans le Sud-Africain. Cette comète est distante de la terre d'environ 160 millions de milles et s'éloigne de la terre à la vitesse de 120 milles à la seconde.

Dimanche prochain un grand débat aura lieu sur la Tempérance à la Société littéraire de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Les orateurs sont MM. Hughes, McRea, Campbell, McDougall, Conway et Charlebois.

Vendredi soir dernier ont été inaugurés les nouveaux locaux du Club des Jeunes Libéraux, dans l'édifice McDougall, avenue McDougall.

Un Banquet a été offert à St-Paul, à M. Thomas Lessard, à l'occasion de son prochain mariage.

Aujourd'hui, le Lt-Gouverneur Bulyea procédera avec le cérémonial à l'ouverture de la Session du Parlement provincial. Ce sera la première session de notre deuxième législature.

Les provinces d'Alberta et de Saskatchewan représentées conjointement par l'Hon. Walter Scott ont demandé à Sir Wilfrid Laurier, premier-ministre du Canada, un octroi de terres et de subventions pour batir une université dans l'Ouest.

On fait enquête aux Etats-Unis pour savoir si la hausse des prix est en rapport avec la hausse des salaires. La conclusion générale est que les prix des denrées sont trop élevés, cela dû à l'action des trusts qui exploitent le consommateur.

TEMOIGNAGES

LE "JOURNAL" D'EDMONTON.

With the announcement that members of the Joachir Dramatic club of Edmonton, as winners of the sixth annual Al berta regional drama festival, which concluded Saturday eve ning after four sessions in the Grand theatre, Calgary, Edmonto players again have won the right to try their mettle against th best groups in Canada gathered at the drama festival in Ottaw in April.

Malcolm Morley, eminent British adjudicator, in selectin the play, "Bon Sang Ne Ment pas," by Mme Emma Morrier of Ed monton, as the best presentation among 11 from various parts o the province, is repeating the decision of Mr. Rupert Harvey las year, who selected a play by another Alberta playwright, E. J Thorlakson, "The Derelict," to represent the province at Ottawa This year's decision marks another development in the histor of Alberta drama festivals, as the winning play is the first t be presented in French. Members of the cast, Alphonse Hervieux who was also the director, Mme A. Hervieux and Miss Gabriell Hervieux and Mme. J.-T. Tremblay, who gave one of the mos finished performances ever seen in amateur dramatics in Alber ta, were a popular choice with the audience. Unique interest i attached to the fact that three of the players were mother, fa ther and daughter.

After giving a detailed adjudication of "Bon Sang Ne Men pas" on the occasion of its performance Friday evening. Mr. Mor ley summed up his choice as follows:

"I have selected the French play for first place at this fes tival for the splendidly balanced performance of the cast. Ther were lots of things wrong with the play, but these were ver little things, and with more attention to detail, and more rehear sal, this should be a very beautiful permormance. I commend i for competition at Ottawa."

THE "CALGARY ALBERTAN"

Before a packed house tensely awaiting his decision, jus after witnessing the last three competing plays at the Grand theatre on Saturday night, Malcolm Morley, regional adjudica tor, announced that he selected the play, "Bon Sang Ne Men Pas" as the winner to represent Alberta at the Dominion festiva to be held at Ottawa. The announcement that the Joachim Dra matic Club, entry from Edmonton had won the first place, wa greeted with hearty applause. This play was given in the Frenc language.

In commenting upon this decision, Mr. Morley stated tha the French play contained many little things that were wrong but they were really very little things. It had a wellbalanced cas with three players delineating the father, mother and daughte very naturally.

NOTRE SUCCES

L'évènement de la semaine dernière qui a clos avec notre succès le Festival dramatique de Calgary s'ajoute à d'autres nombreux indices qui montrent l'essor de plus en plus large de notre langue dans la vie nationale du Canada. Et à mesure que les canadiens-français connaissent et pratiquent mieux leur langue comme on l'avait déjà prévu la considération dont elle jouissait déjà dans l'élite anglaise de nos compatriotes se répand parmi toute la population majoritaire. Vraiment l'heure de la renaissance nationale canadienne et française sonne à toutes les horloges et le moment est propice qui nous est donné de nous lancer vers la réalisation de notre idéal, l'édification d'un peuple canadien français et catholique vivant pleinement sa vie et donnant la pleine mesure de ses talents sans prendre la place des autres mais en occupant dignement la sienne.

Nous avons vu à Calgary combien les canadiens-français dignes de leur nom sont honorés par les autres. Le prestige de notre langue a été hautement reconnu parcequ'il fut dignement servi La pièce littéraire qui fut entendue pour la première fois, en français par un auditoire surtout composé d'anglophones, et jouée par de nos artistes avec cette aisance, cet esprit et ce sentiment qui sont bien des talents de notre race, tout cet éclat français que nous représentons au Canada a jeté la note brillante dans un groupe de présentations dramatiques où les pièces de valeur et les troupes exercées ne manquaient point. Le succès est d'autant plus honorable qu'il fut conquis sur de dignes concurrents. En plus d'être un motif à l'espoir de notre reconnaissance, il montre bien comme les anglo-canadiens sont justes quand ils rencontrent des compatriotes français qui ne sont pas des anglifiés ou des lacheurs. Et ils ont raison de ne pas vouloir se laisser encombrer par des voisins sans caractère, à mi-chemin entre deux mentalités. Ils ne veulent reconnaitre de mérite qu'aux vrais canadiens-français, qui sont eux-mêmes avec talent.

Nos artistes ont bien mérité de nous. Ils ont déjà reçu des félicitations, mais nous leur devons encore l'encouragement et le support qui leur permettra de continuer leur oeuvre. Ca leur fera du bien de savoir qu'ils peuvent compter sur nous. Que les citoyens de Calgary qui les ont applaudis ne restent pas les seuls à récompenser le dévouement plein d'expérience de M. Alphonse Hervieux, la collaboration précieuse qu'apporte Mme Hervieux à son oeuvre, le talent si délicat et discret de Mme Tremblay qui a reçu du juge un éloge mérité pour son jeu plein de justesse et l'excellence de sa diction, et le jeune talent rempli de promesses de Mlle Gabrielle Hervieux.

La sympathie du juge pour nos artistes est aussi due à l'auteur de la pièce, car l'oeuvre de Mme Morrier était sans contredit la plus littéraire de tout le programme.

Jacques Sauriol.

La vie en Alberta

LAC LA BICHE

Dimanche le 27 janvier avait lieu la partie de cartes au profit de l'église donnée par MM. Sampietro, Magno et S. Lefort. Le whist, euchre et bridge furent joués. Le premier prix des dames pour le bridge fut gagné par Mlle Annette Lemieux et celui des hommes par M. King. Celui de consolation pour dames fut décerné à Mlle Augustine Demers et M. le curé fut le gagnant pour les hommes. Les prix de euchre et whist furent à l'ensemble. Il y avait plusieurs contrentes chez es dames pour le premier prix. Mme M.-J. Lamoureux fut l'heureuse gagnante. Celui des hommes échut à M. Lucien Bouget. Les prix de consolation échurent à Mme Armand Ostigny et M. Fernand Ouellette. Cette soirée se passa bien agréablement et se termina par un bon réveillon.

A été fait enfant de Dieu, dimanche, le 3 courant: Marie, Rita, enfant de M. et Mme Louis Pelletier. M. et Mme Josaphat Durocher furent parrain et marraine.

La température printanière dont nous jouissons fait oublier le froid sybérien que janvier nous a gratifié, aussi les autos recommencent à circuler.

DONNELLY

Jeudi, le 31 janvier, la mort enlevait à l'affection de sa famille, Mme Lussier. La défunte laisse pour pleurer son départ, son époux, sept garçons: Philippe, Mirile, Raymond et Omer de la paroisse de Guy; Antonio, résidant à la Rivière la Paix, Abel et Doris de la paroisse de Donnelly; deux filles: Mme Biron et Lucille de la Rivière à Paix; en plus de nombreux petits enfants, soeurs et frères. Clouée sur un lit de souffrance depuis septembre dernier, on peut dire qu'elle a connu les douleurs de la maladie.

Les funérailles eurent lieu samedi le 2 février. La messe solennelle de l'enterrement fut célébrée par M. le Curé Magnon, assisté des RR. PP. Lajoie et Jobeil de Falher, comme diacre et sous-diacre. De nombreux parents et amis venus des paroisses environnantes étaient réunis pour rendre les derniers services de la prière à celle qui désormais ne sera plus qu'un souvenir pour tous; cette pieuse assistance donnait aussi une preuve sensible de sympathie envers la famille aujourd'hui visitée par le deuil; la cérémonie fut des plus touchantes.

Les paroissiens de Donnelly unissent leurs condoléances à celles des parents et amis de la famille éprouvée.

Dimanche, le 3 février, le cercle local de l'ACFA tenait son assemblée régulière mensuelle. Nombreuse était l'assistance. Après la lecture des minutes et de la correspondance on procède à l'ordre du jour.

Il est décidé de suivre l'exemple de nos frères de Trois-Rivières, et d'encourager la campagne du bon langage entreprise par les Avant-Gardistes lors de leur réunion générale mensuelle, tenue le 25 du mois dernier, en donnant à chaque cercle un prix pour l'élève qui se sera le plus appliqué au bon langage.

On discute ensuite la manière de financer la Croix de Cartier, laquelle sera, d'après la demande des Avant-Gardistes, être érigée sur le terrain de l'école. Vient la question de protester contre la persécution des catholiques au Mexique. Puisque les Juifs furent les premiers à s'opposer à ce massacre, il est bien juste que nous qui sommes de la même foi que les persécutés, nous endossions le mouvement de l'ACJC. Il est suggéré d'en référer à l'Exécutif général à cet effet.

L'assemblée ajournée et l'Hymne national chanté, la soirée ou plutôt la réunion se termine par une partie de Whist. Mme I.-E. Gibault, institutrice de l'école du village est l'heureuse gagnante du prix de cartes. Les billets de râfle de l'harmonium étant vendus, cet instrument est tiré au sort et Mlle Cilliane Côté, qui s'est dévouée de façon admirable pour le succès de cette entreprise, est favorisée. Nos sincères félicitations.

Naissance. — A M. et Mme Géo. Servant, une fille, baptisée sous les noms de: Marie, Jeannette, Cécilia. Parrain et marraine: M. Albert Vallée et Mlle Jeannette Servant, oncle et tante de l'enfant. Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs souhaits de longue vie à la nouvelle venue au foyer.

Adèle Boulet, corr.

FALHER

La liste de nos malades s'est, depuis quelque temps, allongée d'une façon alarmante; heureusement qu'entre temps et par les bons soins médicaux qui leur ont été prodigués, une heureuse convalescence est venue rassurer parents et amis. Au nombre des patientes qui ont fait un court séjour à l'hôpital: Mme Harvey, sténographe à la Banque Canadienne Nationale; complètement rétablie maintenant. Mme Chalifoux, institutrice qui a repris son travail après quelques semaines d'absence et de repos. Mme J.-B. Langelier, en bonne voie de guérison, après une mauvaise grippe qui l'a forcée à garder la chambre plusieurs jours. Mme M. Beauchamp se remet lentement d'un assez long séjour à l'hôpital d'Edmonton. Mme Roméo Desfossés vient d'entrer à l'hôpital de McLennan pour l'ablation des amygdales. Nous lui souhaitons entière guérison et prompt retour.

M. J. Lemire ainsi que le jeune fils de M. W. Desaulniers sont aussi à l'hôpital sous traitement médical.

A tous nous souhaitons parfait rétablissement et santé florissante.

Le mois de janvier est sans contredit le mois de prédilection pour les élections locales. M. Ed. Chevigny vient d'être élu par acclamation, marguiller, remplaçant M. Martial Laurzon dont le terme est expiré.

L'assemblée annuelle des contribuables de l'école consolidée de Falher a eu lieu le 25 janvier. Bravant la tempête et le froid, les assistants étaient en nombre suffisant pour prouver l'intérêt général que les citoyens apportent ordinairement aux questions prédominantes, scolaires ou sociales. Les élections des syndics se firent dans l'ordre le plus parfait.

M. Roméo Desfossés syndic pour le district Joussard fut réélu par acclamation. Trois candidats briguaient les suffrages à la candidature du troisième syndic. MM. J.-B. Langelier, J. Lemire et F. Rentiers. M. Langelier sortit vainqueur de la joute et fut réélu pour un neuvième terme. Nos sincères félicitations.

Une autre assemblée annuelle de non moindre importance fut celle de l'A.C.F.A. dimanche dernier en la salle paroissiale, et nous ne croyons pas empiéter inconsidérement sur les fonctions du nouveau secrétaire élu en émettant une appréciation de plus, qui n'est d'ailleurs que l'écho d'un sentiment général. Le détail des assemblées précédentes et du travail qui s'est accompli durant l'année ont vivement intéressé les membres présents de l'Association.

Le choix des officiers a été judicieux et nous ne pouvons faire autrement que d'y applaudir. Tout le monde comprend aussi et de plus en plus la nécessité d'une union plus étroite, et entend y coopérer. Sous la poussée vigilante et la prévoyance du R. P. Lajoie, O.M.I., curé, secondé par le R. Père Gobeil, un grand mouvement progressif s'est produit récemment qui tend surtout à combattre l'individualisme et par conséquent à stimuler le groupement de toutes les bonnes volontés à la cause du bon journal.

et de l'A.C.F.A.; deux facteurs indispensables à l'orientation d'une ligne de conduite efficace et nous pouvons dire que jamais dans le passé et dans l'histoire de notre paroisse, ne s'est présentée une occasion plus opportune d'affirmer notre entité.

MARIAGES.—Décidément Cupidon n'est pas un endormi et son champ d'action semble assez prospère dans notre localité. Tout récemment encore quatre de nos jeunes répondaient à ses inspiration charmeuses. Evénement peu banal; deux soeurs se mariant le même jour à la même messe. Mlle Laura Dantinger unissait sa destinée à M. Laurier Maisonneuve et Mlle Rose Dentinger à William Beaudoin. M. Dantinger servait de témoin à ses deux filles: Mlles Laura et Rose. MM. Maisonneuve et A. Beaudoin accompagnaient leurs fils Laurier et William. La double bénédiction nuptiale fut présidée par le R. Père Lajoie, O.M.I., curé, en la chapelle du Couvent et de nombreux invités assistaient à l'intéressante cérémonie, ainsi qu'au banquet servi par les parents dans la salle à diner de l'hôtel Adanac; la fête se continua pour faire honneur à cette double union, chez M. et Mme L. Dantinger où le repas du soir groupait autour des nouveaux épousés, leurs nombreux parents et amis. Les jeunes mariés étaient ravissantes dans leur toilette tout à fait identique. Nous offrons aux deux jeunes couples, nos voeux sincères de prospérité et bonheur constant.

* * *

DEPART:

Le R. P. Dréau, O.M.I. autrefois de Peace-River et convalescent à la mission St-Bruno depuis plusieurs mois vient de recevoir son obédience pour le Fort St-John où il pourra rendre les services de chapelain à l'hôpital des Soeurs de la Providence, ainsi qu'à son confrère, le R. P. Wagner qui est en charge de la mission et du district environnant. Nous souhaitons bon voyage et bonne santé au R. Père dans son nouveau poste.

MALADIE:

M. Jos. Turner, notre vieux maître de poste a dû partir dimanche dernier pour l'hôpital privé à High Prairie, souffrant de bronchite et de faiblesse du coeur. Mlle L. Plante, gardemalade pour les réserves indiennes l'accompagnait. Aux dernières nouvelles, l'état du malade était satisfaisant.

NOUVELLE FAMILLE:

M. J. Dufresne et sa famille sont arrivés la semaine dernière avec armes et bagages de Grouard et se sont installés temporairement dans une habitation d'homesteader qui passe l'hiver au village. Bienvenue et bonne chance!

Projet de loi-assurance-chômage:

Le tout se résume ainsi: "L'assurance-chômage est une garantie de sécurité, de rémunération pour les périodes de ralentissement de la vie économique. Le chômage étant un mal social, qui prive l'ouvrier de son salaire, l'assurance lui apporte la garantie qu'en tout temps, qu'il besogne ou qu'il dorme touchera une somme suffisante à sa subsistance.

Mais ne voit-on pas, comme conséquence de cette définition, qu'il y a quelque chose de plus important et de plus sage que d'assurer quelqu'un ou quelque chose contre un mal possible et c'est de rendre ce mal impossible en supprimant ses causes. L'on veut protéger l'ouvrier contre le chômage. Fort bien. N'est-il pas plus logique de commencer par lui donner du travail?

Non sens.... A quoi servirait d'assurer contre le feu une maison en cendres? De même, pourquoi assurerait-on contre le chômage une population de chômeurs?

Finalement, l'Etat se dirige fatalement vers l'anarchie ou vers l'économie contrôlée, dès qu'il accepte le principe de l'assurance-chômage. L'alternative est terrible. Nos législateurs y ont-ils songé?

SYMPATHIES:

Au curé de Picardville ainsi qu'à ses paroissiens dans l'épreuve terrible de l'incendie du presbytère, et de son contenu. C'est un peu de nousmême qui s'en va en cendres, qui disparait, mais, espérons-le, pour renaître de ses cendres, parce qu'une paroisse ne meurt pas.

CALDER

M. Lucien Girard est de retour de St-Paul où il a passé deux mois chez son gendre et sa fille M. et Mme Bellerive. Mlle Simonne Parent de Clyde a passé la semaine dernière chez Mme I. Trottier. M. et Madame Jolivet de Westlock étaient en visite chez Mme D. Frigon ces jours-ci. M. Thomas Lessard de Tangent était en visite chez ses parents, M. et Mme Paul Lessard, la semaine dernière.

Les préparations continuent pour la partie de cartes de dimanche prochain. Nous espérons y voir tous nos amis.

Coin des... Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

A.-Garde de l'A.C.F.A. de ST-JOACHIM

Cercle Madeleine de Verchères

C'est notre tour! Phrase qui nous énerve un peu. Oui, c'était bien mercredi qu'avait lieu la première assemblée du cercle Madeleine de Verchères.

D'après les "gentils messieurs" la leur a été un succès — Mais nous ne tirons pas d'arrière, et avec notre entrain coutumier nous chantons "Alouette, gentille Alouette".

La lecture des minutes terminée, il est temps d'assembler le "Conseil Souverain" de 1663, pour discuter l'opportunité de déclarer la guerre ou non aux farouches Iroquois. Malheureusement, en plein milieu de la discussion, une lettre de France, demandant M. le Gouverneur (Angèle Lapierre) interrompt le débat.

Voici maintenant que les deux portes de la classe s'ouvrent toutes grandes... Qu'est-ce donc?.... Oh! mais je reconnais les bas verts de Suzanne Dame et les souliers bruns de Rollande Morin. Toutes deux habillées en "Grande Catherine" au milieu des éclats de dire nous dansent une petite gigue accompagnée au piano par Mlle Thérèse Mercier.

Et maintenant à l'oeuvre. C'est l'heure des propositions: **Nous aussi** nous parlerons français à la maison, pour nous encourager, **nous aussi** nous recevrons une récompense. Ce n'est pas tout, nous voulons connaître et aimer nos ancêtres—il est donc décidé que chacune fera une collection d'images canadiennes. Chaque gravure nous donne droit à cinq points. A chacune de bouleverser les bibliothèques familiales, d'explorer les greniers et de déterrer les vieux vieux livres. Lucille Thibault est d'expédition, la viola déjà à 75 p. Vite empressons-nous, continuons d'intriguer les garçons en attendant de leur causer une agréable surprise....

En attendant la possession de notre petite bibliothèque qui nous fera jouir à plein coeur, chacune doit lire un livre français.

N'est-ce pas que nous faisons de la besogne? Vous ne doutez pas des félicitations du bon Père Boucher. Comme il nous l'a dit: Tout le monde a les yeux sur les jeunes. A nous de faire l'honneur de notre cercle.

Cercle Thérien, empressez-vous, nous avons hâte de vous lire!

Thérèse Mercier, secrétaire.

DONNELLY

A.-Garde Belhumeur ....

Cercle Langevin. Le sourire rayonnant sur les fronts de tous, nous rappelle que c'est l'heure de l'Avant-Garde, oui, car c'est jeudi, le 31 janvier.

L'assemblée s'ouvre par la prière, le salut au drapeau, le chant du cantique: "O Marie, ô Mère chérie", la lecture des minutes et du compte rendu du comité de vigilance, tout cela semble bien long, car je suis toute essoufflée en l'écrivant; mais je vous dis que c'est vite fini.

Le numéro suivant est une causerie sur l'histoire de l'Eglise: "Origine de l'Episcopat; les évêques et le clergé, le tout donné par les demoiselles du neuvième grade. MM. Louis Collin et Arthur Thibault remplissent très bien leur rôle de conférencier, le premier dans le récit d'une historiette: "La conversion d'un vieillard par un pauvre enfant"; la deuxième nous parle de : "La chasse dans les pays païens".

Puis Mlle Adèle Boulet nous intéresse vivement par sa leçon toute instructive traitant de "Lord Durham, son caractère, sa carrière au Canada, son attitude envers le peuple Canadien français, les "**pros et cons**" de son administration. Notre correspondante générale nous fait voir une fois de plus ses talents pour l'enseignement. M. le Président du Cercle donne aux membres connaissance d'une circulaire de l'exécutif général en faveur du bon langage. La discussion concernant les meilleurs moyens à prendre pour en assurer le fruit est animée, et nombreuses sont les suggestions qui se terminent par de sages propositions. Mais voyons le dessert! Personne ne sait! Le numéro de surprise? Mlle Marguerite Forcier nous le fournit. Cette dernière donne un court mais substantiel résumé du discours du Dr Blais au diner-causerie de l'ACFA. Nous en retirons une leçon de fierté, de tenacité dans le but à poursuivre, de confiance en nous-mêmes, de pondération. A nous, la jeunesse, qui sommes à même d'acquérir la vraie mentalité canadienne-française, de par la formation que nous recevons, de bien profiter des enseignements qui nous sont donnés en ce sens.

Sur ce, l'heure étant évancée, l'ajournement est proposé et la prière suivie du chant de l'hymne national termine la réunion.

Cécile Houde, corr.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

CERCLE LA VERENDRYE. Vendredi, le 1er février, l'assemblée du cercle La Vérendrye se déroule en présence de M. le curé Gagnon. Il est le bienvenu chez-nous. Nous commençons par la prière, le salut au drapeau et le cantique, "Guide notre jeunesse."

Mlle la secrétaire étant absente, M. Henri Leblanc nous fait la lecture des minutes, lesquelles sont adoptées sur proposition de Mlle Thérèse Rouleau secondée par M. Léo Mailhot.

Pour étude, nous entendons une jolie histoire "Le chateau de neige," dans laquelle nous apprenons le secret de Geneviève. Quand ce sera difficile d'obéir, nous dirons nous aussi comme elle, "Jésus obéissant, aidez-moi."

Au moyen d'une belle grande image, nous faisons connaissance avec le premier colon du Canada, Louis Hébert. Nous le voyons liant des gerbes de blé avec sa femme. La faucille nous dit comment ils travaillaient et le fusil nous rappelle en quel danger ils sont toujours. Qu'ils étaient braves et vaillants ces pioniers de notre pays.

Vient ensuite le sucre à la crème. M. le curé nous donne lui-même la leçon d'histoire sainte. C'est la continuation de l'histoire de Moïse.

L'heure est déjà fini. L'ajournement de l'assemblée est proposé par M. Armand Cloutier secondé par Mlle Denise Fillion. Nous terminons par la prière et l'hymne "O Canada".

AVANT-GARDE DE L'Assomption

Cercle Marie Rollet.

Edmonton, le 7 février, 1935.

Ma Chère Maman,

La semaine? Oh! elle a été bonne, très bonne, meilleure que d'habitude! Pourquoi? Parce que plus canadienne, voilà!

Nous avons lu un livre intitulé: "CHEZ NOS ANCETRES" par l'abbé Lionel Groulx. Comme introduction à la lecture, Mlle Florence Ouellette nous présente un essai sur l'auteur. Chaque fois qu'une coutume est mentionnée, l'un de nous la chante avec âme. Et nous vivons les charmantes scènes d'autrefois: c'est l'Epluchette, la Guignolée, la cabane à Sucre, la Tire. Puis les choses de chez-nous nous sont peintes dans "Le Rouet," Le Poêle à deux ponts", "Le Ber". Les refrains qui endormaient nos petits frères et soeurs d'il y a cent ans, nous tiennent bien éveillées, allez! "C'est la Poulette grise", "Dans les Prisons de Nantes", "Marie-Anne s'en va-t-au moulin" nous rappellent les minutes tristes ou gaies de nos grands-pères. Les heures s'envolent pendant que dans nos âmes s'imprime le culte des aïeux et que grandit notre admiration pour ceux qui nous le transmettent si fidèlement.

Vendredi s'amène avec une Sainte-Catherine à la canadienne. Nous goûtons à la "blonde tire" traditionnelle. Mlle Jeanne Dubuc nous a préparé des croquettes de sucre d'érable. La classe se termine par une prière aux Aïeux suivie de l'hymne national. Oh! qu'il fait bon chanter "O Canada" après une étude plus approfondie de ceux qui font sa noblesse et sa fierté!

Vous m'avez appris la reconnaissance, chère maman, et vous serez heureuse de savoir que votre Thérèse n'a pas oublié de remercier au nom du cercle Marie Rollet et au sien, sa bonne maîtresse, si dévouée et si canadienne.

Comment vont les petits canadiens et canadiennes de Bonnyville? Particulièrement ceux de la chère Vallée? Ils me sont bien chers et vous plus que tous ensemble.

Bonsoir!

Thérèse.

Pensionnat de l'Assomption,

Remerciements sincères aux amis de l'Institut qui ont contribué au succès de notre dernière partie de cartes.

Résultats:

Bridge: Mlle Francis Boylan: 2684 pts
Révérend Père Forcier, S.J. 1790 "
Whist: Mme George Leclerc 123 "
M. Charles Le Blanc ....126 "

Félicitations aux heureux gagnants!

Françoise Thi

Françoise Thibault, sec.-g.

PROJET AJOURNE

Le projet qu'on a présenté de nouveaux aux commissaires d'école réunis ici en congrès la semaine dernière, à l'effet de récouvrir l'Ecole Normale d'Edmonton, a été ajourné sans discussion vendredi alors que plusieurs commissaires de la ville étaient absents. Les auteurs du projet soumettent que plus de 200 étudiants de la ville et du district sont maintenant prêts à entrer au cours de l'école Normale et qu'ils se voient sans ouverture tant que l'école de la rive sud ne sera pas réaffectée à cette destination.

L'EGLISE, AFFRANCHISSEMENTS ET COMMUNES AU MOYEN-AGE

(Suite)

Monsieur le Rédacteur,

"Il est bien certain, (disions-nous, en terminant, la dernière fois, notre deuxième article pour mettre au point une inexactitude d'Isidore Cossemottes) que nos ancêtres du Moyen-Age, n'étaient pas moins intelligents que nous". Sous la direction de l'Eglise, ils avaient même, ce que c'était par exemple la vraie coopération et l'esprit de corps contre la persécution. Entre le peuple travailleur et l'abbaye, entre la paroisse et son curé, existait un lien très étroit et très puissant, fortifié par l'Association diocésaine et qui préparait à brève échéance le régime communal. Guézot et Hanotaux qui n'ont point précisément écrit l'histoire pour exposer le rôle de l'Eglise catholique, n'ont point pu s'empêcher quand même, lorsqu'ils parlent de l'institution des Communes, de faire ressortir le rôle de l'Eglise dans l'Etablissement des Associations paroissiales qui elles, furent établies par l'Eglise et préparent les voies à l'établissement des Communes. "En Réalité dit le savant historien, Paul Allard, les premières communes au sens moderne du mot, s'établirent dans les pays ou l'Association pour la trêve de Dieu avait été le mieux constituée. (2

LES MOINES DE CITEAUX PROVOQUENT AUTOUR D'EUX DES FONDATIONS DE COMMUNES.

Et maintenant M. le Rédacteur, sous l'impulsion considérable donnée par les moines de Citeaux, au développement des sociétés civiles, la classe populaire va s'élever progressivement. Les Cisterciens furent les premiers à provoquer autour d'eux des fondations de Communes, où le "Moyeur" ou Syndic représentait l'Abbé. Chose intéressante à observer, même pour ceux qui "croient que l'Eglise en somme, a été indifférente à l'Institution des Communes", c'est que, l'organisation municipale devait surtout se baser sur celle de l'Abbaye ou du monastère voisins.

L'élection qui était le principe de l'autorité monastique, devient également la source immédiate du pouvoir dans les Communes. La situation est telle que l'on voit de nombreux exemples d'administration rurale copiée sur l'administration conventuelle. M. Pierre Laffitte, professeur au Collège de France; après avoir écrit de fort belles pages sur le rôle social des moines au Moyen-Age, et sur le monastère à la même époque, comme organisme communal, ajoute: "Un tel phénomène méritera toujours l'admiration respectueuse des vrais philosophe". (3) Le monastère était déjà, selon une heureuse expression, "une vraie commune cloitrée."

ROLE DE L'IDEE RELIGIEUSE ET DU DROIT CANON DANS LES AFFRANCHISSEMENTS.

M. le Rédacteur, ajoutons que dans toutes les formules d'actes d'émancipation, que nous ont léguées les siècles du Moyen-Age, nous trouvons que c'est toujours à l'idée religieuse que l'Eglise fait appel pour obtenir des affranchissements, qui sont offerts à Dieu par le roi ou par le Seigneur ecclésiastique ou laïque, "comme une oeuvre pie, et pour la rédemption de leur âme". Pro redemptione animae suae". C'est la formule. Au surplus le droit canon renferme à ce sujet, toute une série de bulles pontificales où la cause des travailleurs est énergiquement plaidée et qui montre ce que les classes laborieuses doivent à l'Evangile et à l'Eglise catholique. Il est vraiment intéressant en effet de voir pour ce qui regarde la Trève de Dieu, ou les Associations pour la Paix (elles ont préparé les voies à l'institution des Communes, comme on l'a dit plus haut) quelle a été l'action des papes et des Conciles Généraux. Le premier exemple que l'histoire nous donne de l'intervention officielle de l'Eglise romaine sur la question remonte au Concile de Gironne, vers le milieu du XIe siècle. Le Cardinal Hughes, légat papal présidait le Concile et approuva au nom du pape tout ce que les évêques avaient créé en France au sujet des dispositions concernant la paix et la trêve de Dieu. L'action pontificale ne cessa ensuite de s'exercer, en la matière. Dans l'histoire des papes qui gouvernent l'Eglise entre le 11e et le 13e siècle on ne compte pas moins d'une douzaine d'interventions pontificales, pour approuver la trêve de Dieu, et pour légiférer en faveur du peuple sur les Associations diocésaines qui avaient préparé les voies à l'institution des Communes. En un mot, la Trève de Dieu, que les Associations paroissiales faisaient respecter par les Seigneurs de la façon qu'on a déjà décrite, s'étendait à toute la France au XIIIe siècle. Elle était même devenue une loi de la Chrétienté. Il n'y avait pas de diocèses qui n'aient ses unions de paroisses et son association.

OUI, L'EGLISE A AU MOINS PRETE SON CONCOURS A L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

M. le Rédacteur, après tout ce que nous avons déjà écrit sur le sujet, je rappelle la phrase qui nous a poussé à écrire: "N'a-t-elle pas, l'Eglise, prêté son concours à l'affranchissement des Communes au Moyen-Age?" Malgré les affirmations d'Isidore Cossenottes, je répond oui, avec l'Abbé Garriguet que pose lui-même sous cette forme interrogative, une solide affirmation, garantie par sa haute autorité. Je réponde encore oui avec P. Pocy et beaucoup d'autres sociologues et historiens importants comme Nichelet, Thierry, Lavisse, Rurth, Godefroi, Hurter et Mgr Doublet.

TEMOIGNAGE IMPORTANT

Dans son manuel de Sociologue, P. Pocy en parlant de l'évolution de la société communale nous montre "une marche assendante par laquelle les libertés s'accrurent sous l'influence de l'esprit chrétien et de l'Eglise et par lesquelles le progrès s'est accompli. (4)

Nous n'avons pas l'intention, M. le Rédacteur de montrer la perfection du régime communal, mais malgré les négations d'une science mensongère. "(histoire que certains historiens ont de nous en faire "accrère") ce qui ressort d'une façon incontestable, d'un chapitre d'ouvrage fort intéressant où M. Viollet étudie toute l'activité constitutifs, c'est que "l'ancienne organisation civile avait un esprit profondément démocratique." (5)

Et Michelet, historien assez peu clérical que chacun connait, n'y va pas à p etite dose. Il n'a pas craint d'attribuer à l'Eglise, la gloire de cet esprit vraiment démocratique du Moyen-Age. Il parle du moyen-âge comme de l'Epoque des vieilles libertés civiles et communales". "C'était dit-il, encore autour des Eglises que fermentaient les idées d'affranchissement. L'Eglise à cette époque a jeté les bases d'une forte démocratie." (6)

"La municipalité dit à son tour Augustin Thierry, fut à la fois un régime ecclésiastique et civil où l'Eglise paraissait être le centre et l'Administration." (7)

Lavisse dans son "histoire de France" a aussi un témoignage important au sujet du rôle bienfaisant et efficace de l'Eglise par rapport aux Communes. Son témoignage se résume à ceci. C'est "qu'après avoir créé la Commune comme elle avait créé la paroisse, l'Eglise continue à en être la protectrice; évêques et moines serviront d'intermédiaires entre le Seigneur et les populations vassales; Si le Seigneur multiplie les charges et les impôts ou s'empare des biens de ses sujets ceux-ci lui feront entendre au nom du ciel, "les plus sévères menaces." (8)

Godefroi Kurth, après avoir montré les luttes de l'Eglise avec la féodalité (luttes qui eurent comme résultats au Concordat de Worms en 1122, la liberté, de ses électeurs canoniques et la souveraineté de son domaine propre) ajoute: "Libre désormais de se consacrer toute entière à la grande oeuvre de la Réforme, elle y deploya une énergie et une activité sans borne. En moins d'un siècle, elle étreynait le manichéisme (secte hérétique): elle envoyait l'Europe entière aux Croisades; elle tirait de son sain 3 ordres religieux nouveaux: l'un pour le ministère des âmes, l'autre pour la prédication de la doctrine et le 3e pour la pratique de la Pauvreté. **Elle présidait à la naissance des Communes** et des Universités, etc. Tels furent les résultats de la victoire générale par laquelle l'Eglise s'est arrachée à la féodalité qui voulait en faire une religion de chapelle castrale, et l'attacher à ses destinés éphémères." (9)

Le savant Huter a fait cette remarque que les seigneurs ecclésiastiques furent toujours les premiers et les plus nombreux à accorder la franchise à leurs serfs et le vieux proverbe qui se vérifiait continuellement, était: "Sous la Crosse de l'évêque il fait bon de vivre." Cà vaut bien l'adage: "Passé le danger, on oublie le saint." qui ressemble singulièrement aux adages dont Voltaire s'est servi pour faire l'histoire à sa façon. "Histoire d'en faire "accrère" aux libres-penseurs de son temps."

Enfin, Mgr Doublet, confirme de sa haute autorité d'historien, le rôle éminent de l'Eglise catholique dans l'affranchissement des communes "Quand la féodalité devint oppressive, dit-il, l'Eglise qui s'était servi d'elle pour commencer l'oeuvre d'affranchissement du peuple, la combattit puissamment en favorisant partout le mouvement communal. L'affranchissement des communes, est comme le reste, dû souvent, à l'initiative, et toujours à l'influence et à l'impulsion de l'Eglise." (10)

LES SOCIETES MODERNES ET CONTEMPORAINES ONT DEFORME LA LIBERTE.

M. le Rédacteur, quand on étudie les plus beaux siècles du Moyen-Age, on se rend compte de tout ce que les siècles suivants nous ont ravi de libertés et on ne voit pas aussi clairement ce que les gouvernements et les administrations séparées de l'Eglise nous en ont rendu. Augustin Thierry regrettant les franchises municipales, telles qu'elles avaient été octroyées par la loi de Beaumont; et Guizot lui aussi, regrettait les temps où St-Louis roi de France faisait son entrée dans une ville où il jurait sur le Saint Evangile en présence des notables et du Clergé, "qu'il maintiendrait à perpétuité, lui et ses successeurs, la Charte octroyée à la ville avec tous ses droits, coutumes et franchises."

ET NOS PERES DU MOYEN-AGE AURAIENT PLUTOT PLEURE QUE RI DEVANT L'EVOLUTION QUI S'EST FAITE.

Et si nos pères, M. le Rédacteur, avaient su "ce qui se passerait 8 siècles après eux" dans nos sociétés contemporaines, je ne crois pas du tout, comme le dit Isidore Cassemottes, "qu'ils auraient bien ri": je crois au contraire que la plupart auraient pleuré et pleuré amèrement; car ils auraient vu qu'après eux, l'Europe se détacherait de Dieu, et les peuples de leurs surnaturelles destinées. Ils auraient vu Luther commencer sa révolution religieuse et sociale; et ils l'auraient même entendu en 1537 proposer aux princes allemands, de rétablir l'esclavage; nos pères auraient vu le philosophisme du XVIIIe siècle et ses applications brutales et grossières, après la Révolution de 1789, ils auraient alors été en face d'une société séparée de Dieu et de l'idée surnaturelle; par conséquent en face d'une société exclusivement humaine, et une société qui n'appartient pas à Dieu appartient à tous ou à un seul: c'est l'anarchie! c'est le Césarisme! C'est la force qui est substituée au droit dans une société! Oui nos Pères auraient vu tout cela et ils n'auraient certainement point "ri" du tout. Ils auraient même vu davantage; car, au premier divorce qui a séparé la société moderne avec Dieu, un second l'a isolé de sa propre conscience: l'égalité du bien et du mal, de l'erreur et de la vérité a été proclamée; et nos pères auraient vu cette égalité stupide, du bon comme du mauvais, du vrai comme du faux, faire la condition de la vie moderne et même ériger en principe par les gouvernements."

Comme conséquence logique des traits précédents que nos pères auraient remarqués sur la face de la société moderne, un autre trait les auraient douloureusement frappés; je veux dire le matérialisme pratique; ce besoin féroce de "tâter" et de "rétâter" la matière, pour en sonder les plus grandes possibilités de luxe et de plaisir. Quand une société, contrairement à celle du XIIIe siècle, a perdu de vue, Dieu d'où elle vient et où elle doit aller, ses aspirations élevées sont éteintes; elle reste avec la terre; c'est une société qui ne sur terre; c'est une société qui se rue sur toute sa proie: la matière; et l'égoïsme alors, suit de près, et nos Pères verraient dans l'égoïsme toute la force.

(à suivre).

Chronique de l'A.C.F.A

Dimanche prochain, à midi et trente, au Corona, aura lieu le deuxième diner-causerie mensuel des Canadiens français. Inutile de dire que tous nos compatriotes seront les bienvenus et que nous comptons sur les lecteurs pour le dire à leurs amis. Demandez à ceux qui ont assisté au dernier dîner de vous donner leurs impressions. De plus, le conférencier sera M. le docteur L.-O. Beauchemin, président général de l'A.C.F.A. qui viendra tout spécialement de Calgary. M. le docteur est toujours prêt à faire des sacrifices de temps et d'argent pour la cause française en Alberta et nous savons que nos compatriotes d'Edmonton et des environs viendront nombreux lui témoigner leur reconnaissance, pour son travail désintéressé.

* * *

Une victoire éclatante, la semaine dernière a fait rejaillir un grand honneur sur ceux qui sont connus comme Canadiens-français: La troupe du Cercle Dramatique de St-Joachim remportait le championnat provincial au Festival dramatique de Calgary. Seule pièce française à être présentée contre dix anglaises, elle n'en fut pas moins religieusement écoutée et applaudie et lorsque la juge, M. Malcolm Morley de Londres, Angleterre, donna sa décision en faveur de la pièce française pour la journée, ce fut une vraie ovation. Samedi soir, lorsque le résultat final fut annoncé, plus d'un Canadien français dans le théâtre était vraiment fier d'appartenir à notre groupe.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'éloge des artistes, car nous n'en n'avons pas les capacités. Qu'il nous suffise de dire que tous, du premier au dernier nous ont fait honneur et nous sentions une fierté bien légitime quand nous entendions prononcer de vrais mots français devant un auditoire d'environ 1,600 personnes dont les quatre cinquièmes étaient de langue anglaise.

Nous félicitons les artistes et nous félicitons l'auteur de la pièce pour ce nouveau succès obtenu pour l'honneur de notre groupe. Que nos compatriotes n'oublient pas que si nos artistes et l'auteur ont obtenu des succès personnels, l'honneur du groupe est monté d'un cran et ceci est dû à leur travail et à leurs sacrifices et nous leur en sommes infiniment reconnaissants. Malgré l'attitude pessimiste de plusieurs des nôtres, notre groupe a décroché le premier prix et ainsi, à la demande de l'A.C.F.A., le premier ministre de la province, l'hon. G.-R. Reid et le maire d'Edmonton, M. J.-A. Clarke se sont fait un devoir et un plaisir de venir féliciter les artistes à la station lors de leur retour, dimanche soir. Nous pourrions citer plus d'une phrase prononcée en cette circonstance pour renforcir nos paroles. Qu'il nous suffise simplement de dire à ceux et celles qui ne croient pas que le français est de mise dans l'Ouest, qui ne croient même pas au parler français dans la maison, qu'ils auraient dû être à Calgary le soir de la pièce ou à la station dimanche soir, pour réaliser comment la langue française est aimée et respectée par ceux et celles qui n'ont pas le bonheur de la posséder par la famille.

* * *

"La Survivance" était représentée à Calgary par son gérant, le R. P. G. Forcade, O.M.I., et son rédacteur, M. J. Sauriol; l'A.C.F.A. était représentée d'abord par le Dr L.-O. Beauchemin de Calgary, président général, par M. J.-H. Tremblay, 1er vice-président général et par le secrétaire général. Nous remercions bien sincèrement nos compatriotes de Calgary pour le magnifique accueil qu'ils ont fait aux artistes et visiteurs et tout particulièrement, nous remercions M. le docteur et Madame Beauchemin ainsi que M. J.-R. Miquelon pour leur si cordiale hospitalité.

* * *

Que ce succès des nôtres nous encourage davantage à nous perfectionner dans la connaissance du français, c'est la vraie leçon qui découle de cette victoire. Nous pouvons accomplir quelque chose si nous le voulons. La détermination et le sacrifice sont nos clefs de succès. Parfois la chose nous parait dure, mais les résultats obtenus en valent toujours la peine si nous visons assez haut!

Cercle Catholique de Falher

Séance du 30/1/35

M. le Président ouvre l'assemblée à 8 h. et 20 minutes et le R. P. Gobeil récite la prière habituelle.

Le Secrétaire donne lecture des minutes de la dernière assemblée qui sont acceptées telles que lues sur la proposition de M. Beauchamp, Maurice, secondé par M. Harvey.

M. Emmanuel Bujold donne ensuite la chronique de la semaine. Tous les faits importants de la semaine écoulée, sont présentés d'une façon très intéressante. M. Bujol s'est bien acquitté de sa tâche.

Le Secrétaire correspondant lit maintenant au Cercle une correspondance qui lui a été adressée en même temps qu'une petition et protestation en rapport avec le mouvement communiste au Canada. Cette protestation portant beaucoup de considérants, basés sur l'évidence même d'une propagande anti-chrétienne, athée et anti-nationale devait-être envoyée au Premier Ministre du Canada dont le but de demander "que le Parti communiste au Canada soit définitivement proscrit, que des mesures soient prises pour la saisie des imprimeries communistes, que les Services des Postes et des Messageries soient fermés au transport de la littérature communiste, que les écoles clubs et associations communistes camouflées sous différentes appellations soient abolis et mis hors la loi."

La discussion est alors ouverte sur le sujet. Un membre demande si le "communisme existe au Canada"? M. le Président donne la parole au R. P. Gobeil. "En parlant, dit le R. P. Directeur de la stratégie et des tactiques communistes, le rapport du Ministère Canadien du travail pour 1929, dit: "Le Secrétaire du Parti communiste canadien fournit ce qui suit au département concernant "Les tâches principales de la stratégie et des tactiques communistes": "La lutte heureuse de l'Internationale communiste pour la dictature du prolétariat présuppose dans chaque pays l'existence d'un parti communiste solide, endurci au Combat; discipliné, centralisé, et étroitement lié avec la masse du peuple" etc.; or, ce parti communiste existe au Canada. Il fut formé à Toronto le 17 février 1922, affirme le XIXe rapport du ministère du travail canadien. Il s'appela d'abord "Parti des ouvriers du Canada" et ne prit le nom qu'il porte maintenant "Parti communiste du Canada" qu'au cours de la 3e Convention à Toronto, en avril 1924. Le programme du Parti qui existe est aussi clairement exprimé dans la documentation importante que le R. P. Gobeil a citée plus haut.

1e "Grouper les organisations existantes, et en faire des instruments de combats dans la lutte contre le Capital; entrer dans les syndicats ouvriers, et remplacer la direction réactionnaire par une direction révolutionnaire."

2e Prendre part aux élections et se mêler à la vie politique du pays en général. A voir des représentants dans les différentes institutions, législatives et administratives, aider à la mobilisation des travailleurs en vue de la bataille décisive.

3e Pousser à la lutte, rendre les travailleurs exigents, se préparer par des escarmouches repétées, à s'emparer du pouvoir.

"Le Parti existe donc avec un programme dit le R. P. Gobeil; et d'ailleurs, 40 journaux sont à son service, qui prêchent la révolution et le désordre."

"En voulez-vous une autre preuve? de l'existence du Parti communiste canadien et de son affiliation à Moscou de Russie? La voici, je la tire d'une résolution adoptée à Moscou par l'Exécutif de l'Internationale Rouge. Cette Résolution disait: "Les principaux devoirs du Parti communiste, au Canada, sont l'organisation et la conduite des guerres économiques, la formation d'un syndicalisme révolutionnaire et le développement de la "Worker's Unity League" en mouvement de Masse, capable d'englober les groupements à tendance réactionaires", et le trop fameux Tom Ewen, actuellement au pénitencier, et encore secrétaire de la Ligue, disait ce qui suit après un voyage à Moscou.

"La Ligue a pour but d'unir les travailleurs dans la lutte politique et économique, pour renverser ce qui existe et bâtir sur les ruines un gouvernement soviétique d'ouvriers et de paysans pauvres." "Le Parti communiste existe, il est anti-national et c'est parce qu'ils travaillaient au renversement de la Constitution par la violence que Tim Buck, Ewen, etc., ont été incarcérés." Le R. P. Directeur affirme que la preuve de l'Existence d'un Parti communiste était assez sommaire; mais qu'elle pourrait être développée à n'en plus finir.

On demanda ensuite si le Parti communiste n'avait pas déjà été déclaré illégal au Canada et si oui, pourquoi la protestation en question. "Il est bien certain tout d'abord que le Parti communiste est illégal au Canada, déclare le R. P. Gobeil. "C'est précisément en vertu de son illégalité basée sur la section 98 du Code Pénal, que les doctrines, faits et gestes des hommes et têtes du Partim tels que Tim Buck et autres communistes ont été trouvés coupables sur leurs propres déclarations, par la Cour Supérieure d'Ontario. Ces gars-là ont suivi les directives révolutionnaires de Moscou et fourni des fonds de la Russie soviétique; et ils ont travaillé à détruire l'Etat! C'est précisément encore parce que le communisme est illégal au Canada en vertu de l'article 98 qu'un certain propriétaire du "Hidden Boohshop" à Montréal, un nommé Saul Feigelman, a été condamné par le juge Laranyer, le 17 oct. 1934, pour avoir vendu entr'autre journaux "La Vie Ouvrière" la même qui a circulé dans nos régions et qui vient justement d'être mis hors de loi, pour faire place à "La Clarté". Le juge déclara "la vie-ouvrière" du 10 nov. 1934, a dénoncé les doctrines subversives du socialisme et du Communisme en disant "qu'on allait mettre fin à la propagation de telles doctrines." Il a menacé de lourdes peines, quiconque osera diffuser ce bibelots de doctrines et de suggestions révolutionnaires: Si des juges peuvent parler ainsi, c'est donc qu'ils peuvent se baser sur la loi. Cependant, ajoute le P. Directeur, si le Communiste est illégal au Canada, on élude la loi: et les nombreuses organisations révolutionnaires juives, allemandes, anglaises ou autres du pays, ont pris un nom plus ou moins démocratique. Mais peu suspect. Elles ont bien soin de ne point se présenter sous l'étiquette communiste. Elles n'en portent pas moins le venin et ne s'efforcent pas moins d'établir le régime soviétique au Canada. C'est justement pour protester contre le camouflage communiste qui fait son oeuvre ouvertement quand même, que les protestations se lèvent de partout aujourd'hui, et celle qui vous est proposée vise à cela." "Ce n'est pas une protestation personnelle, ni une protestation uniquement catholique, mais une protestation nationale qui s'ébranle contre "l'athéisme, l'antichristianisme et l'anti-nationalisme du Communisme russe".

Un membre se lève alors, pour demander, si au cas où la protestation et la requête en question venait à avoir ses effets auprès des autorités gouvernementales, un pauvre "gueux" ignorant ou même victime de sa naïveté, pouvait être ainsi mis hors de la loi ou emprisonné en faisant de la propagande communiste? Si oui, où serait donc dans ce cas là la liberté de penser, la liberté de parole, etc.... demande au directeur, un autre membre du Cercle? Le R. P. Gobeil répond d'abord à la 2e interpellation en disant que la liberté de tout détruire n'existe pas; car ce n'est plus de la liberté, mais de l'anarchie. Nous sommes bien libre physiquement de cracher à la face du voisin, de lui voler, son argent, après l'avoir assommé; cependant moralement et juridiquement je ne crois pas que le lendemain lui offre la liberté et tout le monde comprend cela. De même le communisme bolchevisant qui est anti-chrétien, anti-national et athée (ceci demanderait une longue démonstration) doit se contraindre si on veut garder les réelles libertés que nous avons; car la liberté de ces gens-là, c'est la mort des principes esesntiels de vie intellectuelle, religieuse, morale et sociale des peuples. "La documentation anticommuniste est assez puissante aujourd'hui pour trouver de solides argumentations: Quant à la 1e interpellation, maintenant le P. Directeur répond que la loi pénale est certainement quelque chose d'onéreux. "Dura lex sed lex" et qu'elle est faite pour protéger la société contre les malfaiteurs. Il y a des lois pour enfermer les fous dans des asiles et: c'est malheureux qu'il y ait des fous dangereux. Ca fait pitié; mais comme la société peut en souffrir, s'ils sont libres, il faut les enfermer. C'est toujours malheureux que quelqu'un fasse un mauvais coup, mais ce serait encore plus malheureux s'il n'était point coffré: De même c'est aussi malheureux qu'un "pauvre diable" qui sait à peine lire puisse se faire tourner la tête, par l'un ou l'autre des 40 journaux communistes qui circulent au pays et pourtant même s'il n'est pas trop conscient de ce qu'il fait il devient quand même un être dangereux pour l'ordre social et il serait encore plus malheureux de lui laisser tout dire et tout faire: et c'est justement encore pour protéger ce "pauvre diable" et la société elle-même de la contamination et de l'anarchie que la protestation en question veut faire agir les autorités. Enfin il est proposé par M. Harvey, secondé par M. J. Tremble que la requête soit signée par qui de droit et envoyée telle que lue au P.-Ministre du Canada. La proposition est adoptée à l'unanimité, sauf une voix dissidente!

M. Pelletier remercie ensuite tous les membres, et en particulier, le R. P. Gobeil pour les explications et les renseignements importants qui ont été donnés sur la question débattue.

Comme l'heure est un peu avancée, les Réponses aux questions déposées dans la "boite aux questions" sont remises à une prochaine séance. Le rapporteur du comité spécial des "statuts et règlements du Cercle" expose brièvement le plan général des Constitutions. Le travail du Comité se poursuivra de nouveau afin de finir le travail commencé.

M. Tousignant sécondé par M. Lecours propose l'ajournement de l'Assemblée, qui se termine par le Notre Père.

Le Secrétaire-Corr.

SOUPE-CREME RAPIDE

4 cuillers à soupe de beurre
4 cuillers à soupe de farine
1 pinte de lait
1 tranche d'oignon
1 cuiller à thé de sel
2 tasses de carotte ou de navet cru râpé.

Faites fondre le beurre. Incorporez la farine et ajoutez graduellement le lait. Faites cuire en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe; ajoutez l'oignon, le sel et le légume râpé, et faites cuire sur de l'eau chaude jusqu'à ce que le légume soit tendre (environ 10 minutes). Enlevez l'oignon. Jetez un peu de persil haché sur la soupe juste avant de servir.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	60½
No 2 Nord	55
No 3 Nord	51
No 4 Nord	49
No 5 Nord	42½
No 6 Nord	38
Fourrage	38

Avoine—

No 2 CW	34
No 3 CW	24
Fourrage	22

Orge—

No 3 CW	35½
No 4 CW	28
No 5 CW	25½

Seigle—

No 2 CW	31½
No 3 CW	27½
No 4 CW	22½

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.75 à 3.25
Bouvillons de choix	4.50 à 5.00
Bouvillons moyens	3.00 à 4.00
Vaches de choix	1.75 à 2.25
" " moyennes	1.25 à 1.50
Taureau	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.25 à 5.75
" moyen	3.50 à 5.00
Moutons d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Veaux de choix	4.50 à 5.25
Commun à moyen	3.00 à 4.00
Porc de Bacon	6.60

BOEUFS D'ENGRAIS.—

Choix	2.75 à 3.25
Moyens	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes
Aux producteurs Lge. Med. Poul't.

Grade A	23
B	16
C	13

Beurre—

No 1, en boite	22½
Enveloppé, No 1	22
" No 2	21
" No 3	20

LAMOUREUX

Le 3 février avait lieu l'élection du comité des Dames d'Autel pour l'année 1935. Mme Léo Godbout fut élue présidente. Ses quatre assistantes sont Mmes J.-B. Lachapelle, Arthur Rocque, Emilien Paradis et Albert Lamoureux. Ces dames donneront leur première partie de cartes le 24 février.

Dimanche dernier après la messe, une assemblée convoquée par M. Boisvert de Morinville, avait lieu à la salle paroissiale. La question traitée fut: l'opportunité de la Coopérative avicole. A en juger par la nombreuse assistance et le feu de la discussion c'est une chose qui intéresse fort nos fermiers. Le vote qui sera émis dans quelques jours, nous dira où vont leur préférences.

Dans l'après-midi, grande animation sur la glissoire entre Fort Saskatchewan et Lamoureux. Les jeunes et les vieux s'en donnent à coeur joyeux. Malheureusement, ont doit enregistrer un accident survenu à deux visiteurs d'Edmonton. Une jeune fille s'est fracturé la jambe et une autre a eu des contusions au visage par suite d'un vilain dérapage.

En visite au presbytère: M. l'abbé M. Thibault pour quelques jours de vacance; M. le docteur et Mme Mousseau, M. Stéélin, instituteur à St-Eugène.

Roland Barbeau a passé quelques jours chez M. Ephrem Langlois et Mme Wilfrid Théroux était en visite chez M. Siméon Langlois.

M. Delphis Lamoureux de St-Vincent et Mme Morel d'Edmonton visitaient M. Arthur Lamoureux. M. Joseph Tremblay était aussi en voyage à Lamoureux.

Bulletin Paroissial.

CALGARY

Bulletin Paroissial.

Cinquième dimanche après l'Epiphanie. St-Paul dans son épitre aux Colossiens enseigne que la charité fraternelle est faite de douceur, de patience, d'humilité, de miséricorde et de bonté. Dans l'Evangile selon St-Mathieu, Notre Seigneur nous enseigne dans sa parabole de l'ivraie que le mal et le bien sont mélangés ici-bas, mais Notre Stigneur prédit la séparation future qu'il fera, son grenier étant le ciel et sa félicité sans fin.

Ainsi qu'il avait été annoncé la semaine dernière, le Festival Théâtral composé des diverses organisations dramatiques de la province, et au nombre desquelles la Chorale de St-Joachim d'Edmonton a présentée en français au Grand Théâtre à Calgary une pièce en un acte de Mme Emma Morrier, intitulée "Bon Sang Ne ment pas" et dont le succès très vif lui a mérité le premier prix contre ses concurrentes de langue anglaise.

Les paroissiens de la Ste-Famille adressent à l'auteur de cette charmante pièce, Mme Morrier, ainsi qu'aux acteurs, M. Hervieux, Mme Hervieux, Mlle Hervieux et Mme Tremblay, leurs félicitations les plus sincères pour le très brillant résultat qu'ils ont obtenus et dont la portée littéraire, artistique et patriotique permet la plus grande espérance.

N'oublions pas que c'est la première fois qu'une manifestation littéraire française a lieu ici devant une auditoire composé en majorité de personnes de langue anglaise.

Que cet heureux évènement stimule en nous une renaissance de fierté nationale et soit aussi un encouragement pour ceux des nôtres qui se sentent attirés vers la littérature et le théâtre. Espérons que ce premier succès sera suivi par d'autres nombreux, et que l'année prochaine nous aurons encore la joie et le plaisir d'applaudir nos distingués compatriotes dans de nouvelles oeuvres.

La soirée de vendredi, 8 février, s'est terminée par une charmante réception chez notre très dévoué compatriote, le Dr L.-O. Beauchemin donnée en l'honneur de nos amis d'Edmonton et à l'occasion de laquelle plusieurs paroissiens de la Ste-Famille assistèrent et félicitèrent les organisateurs de cette heureuse soirée.

Lauréats du mois de Janvier

JUNIORAT SAINT-JEAN

	Excellence	Conduite	Application
Préparatoire			
1er	J. Dupuis, Cut-Knife, Sask.	A. Comeau, Riv.-q-Barre, Alta.	P. Mercier, Edmonton, Alta.
2ème	M. Michaud, Durlingville, Alta.	P. Mercier, Edmonton, Alta.	S. Garon, Picardville, Alta.
Eléments latins			
1er	Y. Lefebvre, Legal, Alta.	A. Malo, Lamoureux, Alta.	S. Lefebvre, Legal, Alta.
2ème	S. Lefebvre, Legal, Alta.	L. Richard, Delmas, Sask.	L. Richard, Delmas, Sask.
Syntaxe			
1er	P. Gorieu, Domrémy, Sask.	A. Bouchard, Doussal, Alta.	P. Gorieu, Domrémy, Sask.
2ème	P. Landreville, St-Paul, Alta.	P. Gorieu, Domrémy, Sask.	A. Bouchard, Doussal, Alta.
Méthode			
1er	G. Nobert, Mearns, Alta.	E. Douziech, Mearns, Alta.	H. Van Brabant, St-Paul, Alta.
2ème	H. Van Brabant, St-Paul, Alta.	A. Bérubé, Beaumont, Alta.	G. Nobert, Mearns, Alta.
Versification			
1er	P. Bisson, Wainwright, Alta.	J. Detillieux, Vonda, Sask.	P. Bisson, Wainwright, Alta.
2ème	J. Detillieux, Vonda, Sask.	P. Bisson, Wainwright, Alta.	J. Detillieux, Vonda, Sask.
Belles-Lettres			
1er	G. Diamond, Lundbreck, Alta.	P. Lafrance, St-Paul, Alta.	P. Lafrance, St-Paul, Alta.
2ème	P. Lafrance, St-Paul, Alta.	G. Leduc, Morinville, Alta.	G. Leduc, Morinville, Alta.

Lauréats du mois de Janvier 1935

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	J. Madore et J. Vettorel Edmonton, Alta.	Georges Tardif, St-Vincent, Alta.	Laurent Hébert, Villeneuve, Alta.
Rhétorique	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.	Laurent Brassard, Jonquières, P.Q.	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.
Belles-Lettres	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.	Gérard Bourbeau, Cold Lake, Alta.	Edmond St-Arnaud, Big River, Sask.
Versification	Albert Langevin, St-Vincent, Alta.	Paul Huot, Vimy, Alta.	Louis Bérubé, Richard, Sask.
Méthode	Joseph Brosseau, Brosseau, Alta.	Joseph Brosseau, Brosseau, Alta.	Armand St-Pierre, Wakaw, Sask.
Syntaxe	Maurice Jean, Lafond, Alta.	Clément Lagassé, St-Paul, Alta.	Jacques Côté, Battleford, Sask.
Eléments Latins	Edmonton, Alta. Louis Breton,	Jean-Paul Drouin, St-Paul, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.
Senior Commercial	Charles Tessier, St-Paul, Alta.	Denis Mercier, Legal, Alta.	Léopold Jean, Lafond, Alta.
Junior Commercial	Edmond Bellanger, Mervin, Sask.	Raymond Brault, Legal, Alta.	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.
1ère française	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Robert Demers, Falher, Alta.
2ème française	Robert Demers, Falher, Alta.	Robert Demers, Falher, Alta.	Sylvio Côté, McLennan, Alta.
3ème français	Victor Berlinguette, St-Paul, Alta.	James Burd, Edmonton, Alta.	Andrew Irvine, Birch Island, B.C.
4ème française	Patrick Donovan, Vancouver, B.C.	Patrick Donovan, Vancouver, B.C.	Roger Belzil, St-Paul, Alta.
Second English (Grade VIII)	Robert Demers, Falher, Alta.	Roger Belzil, St-Paul, Alta.	Robert Demers, Falher, Alta.
" (Grade VII)	Roger Belzil, St-Paul, Alta.	Robert Demers, Falher, Alta.	
Third English Grade (VI)	Georges Pelletier, Rosetown, Sask.	Sylvio Côté, McLennan, Alta.	Paul-Emile Hardy, Falher, Alta.
Third English Grade (V)	Douglas Verville, Aklavik, T.N.O.	Douglas Verville, Aklavik, T.N.O.	



PAGE AGRICOLE



POUR RESOUDRE LES PROBLEMES DE LA FERME

Les 207 stations de Démonstrations qui fonctionnent actuellement sur toute l'étendue du Canada travaillent, de concert avec les fermes expérimentales fédérales situées au centre des différents districts, à résoudre les problèmes de la ferme. Treize de ces stations se trouvent dans l'Ile du Prince-Edouard, vingt en Nouvelle-Ecosse, dix-neuf au Nouveau-Brunswick, cinquante-deux dans Québec, dix-sept en Ontario, quinze au Manitoba, trente dans la Saskatchewan, vingt-deux en Alberta, et dix-neuf en Colombie-britannique. Elles sont établies sur des fermes particulières et conduites en coopération avec leur propriétaires qui ont un intérêt personnel aussi bien qu'un intérêt commun au progrès de l'agriculture dans la région. Elles ont rendu d'immenses services par la diffusion des renseignements agricoles, en aidant à résoudre les problèmes de la ferme et par l'impulsion qu'elles ont donnée à l'agriculture pratique; chacune d'elles tient, autant que possible, une journée de reveue appelée "fête champêtre", pendant la saison de végétation. Le rapport annuel du ministre fédéral de l'agriculture, qui vient de paraître, nous apprend que 142 fêtes de ce genre ont été tenues l'été précédent sur les stations de démonstrations. Il y avait à ces fêtes 14,600 personnes pour discuter les travaux avec le préposé et les autres représentants des Fermes ex périmentales qui étaient présents.

LES GRANDS BLES DU CANADA

Les variétés de blé dont le Canada s'énorgueillit peuvent être attribuées principalement au programme d'hybridation de plantes adopté par les Fermes expérimentales fédérales. Le "Marquis", le blé le plus illustre qui soit sorti de ces Fermes, est toujours le roi des blés canadiens, en dépit de la concurrence faite par d'autres variétés qui ont menacé à maintes reprises de le supplanter. D'autres blés d'un grand mérite sont les Reward, Garnet, Bobs et Huron. Ce dernier est spécialement apprécié dans l'Est du Canada. De même que le "Marquis", les Reward et Garnet ont été créés à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Le Reward, qui est le résultat d'un croisement entre le Marquis et le Prélude, doit sa réputation à sa précocité et à sa faculté remarquable à produire un blé d'une qualité au moins raisonnablement bonne, dans les régions où l'on ne peut compter obtenir une toute première qualité. Le Garnet, est le résultat d'un croisement entre le Preston et le Riga, mûrit généralement un peu plus tôt que le Reward et le Riga, mûrit généralement des endroits. Le Bobs, développé par le Dr Seager Wheeler, de Rosthern, Saskatchewan est un autre blé hâtif, et le Huron, une des premières variétés hybrides introduites par les Fermes expérimentales est toujours au premier rang des blés de l'Est de l'Ontario et du Québec. Le Mindum, un blé durum (dur) le Céres, un blé à pain, tous deux introduits des Etats-Unis occupent un rang élevé dans le Sud du Manitoba et de la Saskatchewan. Parmi les blés d'automne qui sont cultivés dans l'Ontario le Bale dorée de Dawson (Dawson's Golden Chaff) est toujours considéré comme un type modèle de perfection pour la production de farine à pâtisseries et à gâteaux. Dans le Sud de l'Alberta, où il se cultive un peu de blé d'automne, le Kharkov, d'origine russe est la variété principale.

Notes Agricoles

Les accords d'Ottawa stipulent que les volailles et leurs produits et les produits laitiers canadiens entreront en franchise au Royaume-Uni jusqu'en novembre 1935, après quoi le Gouvernement anglais, en consultation avec les Gouvernements du Dominion intéressés, a le droit de mettre ces produits sous un régime tendant à la réglementation des approvisionnements de toute provenance.

Après mars 1935, les importations de boeufs et de viande entrant dans les Iles britanniques seront réglementées dans des conditions qui doivent être fixées avec les principaux pays fournisseurs de l'Empire et de l'étranger. Cependant, le bacon canadien a droit à un contingentement annuel de 280,000,000 livres jusqu'en 1937. La quantité expédiée en 1934 n'arrivait pas à la moitié de ce contingentement.

La production de sirop et de sucre d'érable de 1934, exprimée en libres de sucre, a été de 23,379,400 livres. La production de 1933 a été de 18,408,000 livres, et la moyenne de dix ans, de 26,816,000 livres.

L'étendue ensemencée d'orge et la production de cette céréale au Canada sont actuellement à un niveau assez bas. En 1934 les emblavures d'orge couvraient 3,615,700 acres contre une moyenne de 4,778,000 acres pendant les années de 1928 à 1932.

Les autorités agricoles canadiennes sont d'avis que la situation actuelle des petites céréales au Canada semble indiquer que les cultivateurs canadiens en général seraient bien avisés en semant tout autant d'avoine que d'habitude en 1935.

Les abeilles ont été bien préparées pour l'hiver dans la plupart des parties du Canada. Il semble que l'habitude de conserver les abeilles jusqu'à l'ouverture du printemps se répand de plus en plus.

A en juger par le volume croissant des exportations de conserves de fruits et de légumes et la qualité supérieure de ces produits, les conserves canadiennes de fruits et de légumes jouissent d'une haute réputation parmi les consommateurs des Iles britanniques.

LES CHIFFRES INDICES

Le niveau de prix des produits de la ferme intéresse au plus haut point le peuple canadien car il affecte le pouvoir d'achat du groupe le plus nombreux de la population et crée ainsi un débouché plus ou moins actif pour les marchandises manufacturées. Pour comparer entre eux les prix qui ont cours pendant une certaine période de temps les statisciens se servent d'un instrument qu'ils appellent le chiffre-indice et qui représente la position relative des prix à un moment donné par comparaison à ceux qui avaient cours pendant une période de temps où les conditions étaient relativement stables et où les prix des différents groupes de marchandises avaient entre eux des rapports raisonnablement satisfaisants. Les prix de l'année 1926 ont été employés comme base de comparaison par la plupart des statisticiens. En 1929 l'indice des récoltes des champs (grains et produits végétaux) étaient à 94 contre 100 en 1926. En 1932 cet indice était tombé à 41 et à 35 en janvier 1933. En 1933 l'indice est remonté à 46 et en 1935 il a varié entre 48 et 61.

"DE LIVERPOOL A TRAVERS L'ATLANTIQUE"

Les rapports intimes qui existent entre le Canada et Liverpool, Angleterre, ont été célébrés à maintes reprises par la chanson et par l'histoire, mais pour qu'il n'y ait plus de doute possible à ce sujet, le Canada a érigé sur les rives de la rivière Mersey, la plus grande enseigne "Néon" que l'on ait jamais vue dans les Iles britanniques. Elle se dresse du côté Cheshire de la rivière, en face du débarcadère de Liverpool, d'où elle offre un coup d'oeil réjouissant au Canadiens qui arrivent tout en rappelant aux gens du pays que le 1er Dominion de la Gde.-Bretagne a une place importante sur la carte du monde. Cette enseigne ne peut être cachée. Elle a 110 pieds de hauteur et 83 pieds de large. Le mot "Canada, sur une feuille d'érable, et le mot "Qualité" en petits caractères, remplissant un triangle au-dessous, barrent la ligne de l'horizon pendant la journée. La nuit, elle projette ses gaies couleurs à travers les eaux ridées de la Mersey et ni la tempête ni le brouillard ne peuvent en affaiblir le message. Disons à titre architectural que les tubes de Néon dont cette enseigne se compose, feraient, s'ils étaient ajoutés bout à bout, un mille de longueur.

REPARATION DES MACHINES DE CULTURE.

La station expérimentale fédérale de Swift Current a fait une longue étude de la question des frais de conduite des machines de ferme et elle a constaté, entre autres choses, qu'il y a profit à réparer soigneusement les machines tous les hivers et tous les printemps et à remplacer les parties usées ou douteuses; ces précautions rapportent beaucoup, en prévenant de grosses réparations coûteuses.

Les machines de culture reçoivent généralement moins de soin et plus de chocs que toutes les autres catégories de machines de ferme.

La valeur d'une machine se mesure par le nombre d'acres qu'elle peut couvrir, la qualité de son travail et le fait qu'elle exige peu de réparations entraînant des délais coûteux. Les délais causés par un arrêt de fonctionnement des machines pendant la saison des travaux du printemps et de l'été coûtent toujours cher. On peut facilement les prévenir cependant; il suffit que le cultivateur vérifie soigneusement toutes les parties exposées à l'usure avant de se servir de la machine.

Examinez donc chaque machine soigneusement pour voir s'il n'y a pas de boulons usés ou qui ont du jeu; remplacez les rondelles cassées; resserrez toutes les parties branlantes. Les coussinets des roues, des disques et toutes les parties qui fonctionnent devraient être ajustées. Enlevez avec de l'huile de charbon la vieille graisse, l'huile, les saletés et les particules d'acier de toutes les parties travaillantes et remplacez-les par une quantité abondante de matière lubrifiante fraîche.

Aiguisez bien, avant que le printemps arrive, les socs de charrues, les bêches des bineuses, les lames des disques et tous les bords coupants; aiguisez également toutes les parties de rechange. Vérifiez l'alignement des bras de soutien, des âges, des seps, des points d'attelage et des versoirs. Les dents des herses et les lames des bineuses ont généralement besoin d'être redressées après chaque saison de travail.

Faites une liste de toutes les parties dont vous avez besoin, procurez-vous-les pendant l'hiver et remplacez les parties usées avant que les travaux du printemps ne commencent.

CLASSEMENT DES PORCS

Le classement des porcs sur pied en ces derniers douze ans a eu évidemment une valeur instructive considérable, mais si l'on peut toujours faire une sélection générale des porcs sur pied en se basant sur le type désiré et la qualité générale, il a toujours été admis également que la détermination finale de la qualité ne peut se faire que par l'examen de l'animal abattu, c'est-à-dire de la viande. Il se fait depuis longtemps des recherches expérimentales pour résoudre quelques-uns des problèmes spéciaux aux conditions canadiennes. Fait intéressant à noter: la moitié des pays qui expédient du bacon sur la Grande-Bretagne ont établi un système de classement à la pente pour standardiser et améliorer leur bacon. Le 8 mars 1934, les règlements sur le classement des porcs ont été modifiés de façon à permettre le classement volontaire des porcs abattus. On espère, dit le rapport annuel du Ministre fédéral de l'Agriculture, que l'introduction sur cette échelle limitée du classement à la pente, suggérera un moyen pratique pour son application générale.

—oOo—

POUR REPANDRE L'EMPLOI DU LAIT.

Le Service d'utilisation du lait de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture continue, par une propagande énergique, à encourager la consommation des produits laitiers dans toutes les provinces du Canada. Grâce au concours prêté par les services d'extension des universités, les ministères provinciaux de l'agriculture, les fonctionnaires des services de la santé et de l'instruction, on a réussi, dit le rapport annuel du Ministre, à appeler l'attention d'un pourcentage appréciable de la population adulte sur les bonnes qualités alimentaires du lait et des produits laitiers manufacturés, et à accroître la consommation de ce produit parmi les élèves des écoles publiques.

A plusieurs conventions, et notamment à celles des sociétés provinciales d'industrie laitière, des sociétés d'économie ménagère et des Instituts de femmes, les membres du Service ont eu l'occasion de parler sur leur travail et d'enrôler l'appui des délégués. Ils ont assisté également à un grand nombre de réunions des cercles domestiques et scolaires et d'autres organisations, et donné des conférences sur le sujet des produits laitiers. Un certain nombre de causeries par radio ont été données l'année dernière ainsi que des démonstrations à la maison sur l'emploi du lait et des autres produits laitiers.

—oOo—

LES BLES DURUMS CANADIENS

La qualité toute spéciale des blés durums ou "blés à macaroni" cultivés au Canada est de plus en plus appréciée dans le monde entier. Certains pays européens trouvent qu'il est avantageux d'incorporer aux blés durums qu'ils cultivent eux-mêmes ou du moins à quelques-uns de ces blés, une proportion de blés plus forts du même type. Le blé canadien est toujours considéré comme venant au premier rang de tous ces blés à cause de sa force supérieure. Une autre raison qui explique la faveur dont il jouit, c'est qu'il présente un degré relativement élevé de pureté. L'étendue ensemencée en blés durums au Manitoba et en Saskatchewan, les deux provinces dans lesquelles se pratique la culture de ce blé se monte à 2,085,600 acres et la production évaluée est d'environ 23 millions de boisseaux.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

BONNE ½ SECTION A VENDRE. Soit la demie section Est de la section 21, canton 55, rang 26, à l'Ouest du 4e Méridien. Situé à un mille du village de RIVIERE-QUI-BARRE et à deux arpents de l'école. A sept milles des élévateurs de VILLENEUVE et à 8 milles de MORINVILLE.

Cette demie section comprend 270 acres en culture, dont 55 acres de labour de l'été dernier et 30 acres de l'automne dernier. Ces 85 acres n'attendent que la semence. Une des plus belles terres de Rivière-qui-Barre entièrement libre de mauvaises herbes. Consultez mes voisins.

Sur le quart Nord-Ouest il y a une bonne maison de 22 x 24 avec rallonge de 8x12 pour la cuisine. Trois pièces dans le bas et 4 chambres dans le haut. La plancher de la cuisine et de trois autres pièces est recouvert de bon prelart. Cheminée en briques sur toute sa longueur. A 50 pieds de la maison, bon puits de 4 pieds carrés et de 30 pieds de profondeur, avec bonne eau en abondance.

Un garage de 20 x 30 avec rallonge de 12 x 30. Plancher en épinette rouge de 2 pouces dans le garage.

Ecurie pour 15 chevaux et 8 bêtes à cornes. Bon poulailler de 20 x 30, très chaud. Glacière de 15 x 18. Un hangard pour remiser les machines, 25 x 35. Une porcherie de 20 x 40 avec bon plancher et cheminée en briques et puits à l'intérieur, 4 pieds carrés par 32 pieds de profondeur, autre puits à 50 pieds de la porcherie, de 4 x 6 et de 30 pieds de profondeur. Eau en abondance. Dix acres attenant à la porcherie et où se trouve de l'eau à l'année. Ce parc est en partie boisé. Aussi grainerie portative de 12 x 14 pieds. Toutes les constructions précitées sont recouvertes de bardeaux et en bonne condition.

Sur le quart de section Sud-Ouest se trouve un puits de 25 pieds de profondeur avec une abondance de très bonne eau.

Pour renseignements, adressez-vous à M. ou Mme Louis Boissonnault, Rivière-qui-Barre, Alta.

RENSEIGNEMENTS SUR LA LOI DE L'ORGANISATION DES MARCHES

Une brochure instructive couvrant tout le sujet de la Loi de l'organisation des marchés des produits naturels, 1934, vient d'être publiée par le Bureau fédéral des marchés. Elle contient des renseignements complets sur tous les aspects de la loi, ainsi qu'un guide pour la préparation des projets de réglementation du commerce. Les bases des mesures législatives actuelles sont présentées par le Dr J. F. Booth, Commissaire de la Division fédérale de l'Economie, tandis que le Dr J. H. Barton fournit un exposé clair et concis de la présente loi. Une liste des projets de réglementation approuvés par le Bureau au 1er décembre 1934 est donnée. Ils visent les produits suivants: gros fruits de la Colombie britannique; commerce d'exportation des fruits; bardeaux de cèdre rouge de la Colombie britannique; harengs et saumons conservés au sel sec, et tabacs jaunes de l'Ontario. Le guide à la préparation des projets fournit des renseignements sur la façon de s'y prendre pour préparer le projet et la façon de le mettre à exécution par la suite.

Fondation de L'Association des Commissaires D'Ecoles

DE LANGUE FRANCAISE DE L'ALBERTA.

Jeudi soir, 7 février, un groupe de commissaires d'écoles de langue française et quelques autres Canadiens-Français se réunissaient à la salle St-Joachim d'Edmonton pour fonder l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

Il y avait là des Canadiens de langue française venus des paroisses suivantes: St-Joachim, l'Immaculée-Conception, Calder, Morinville, Legal, Beaumont, St-Charles, Vimy, Picardville, St-Paul, Lafond, St-Vincent, Ste-Lina, Plamondon, Tangent.

MM. les Curés J.-M.Boucher, Ketchen, Loranger, Bérubé, les RR. PP. Forcade, O.M.I. et Fortier, S.J. étaient présents.

M. J.-O. Pilon fut choisi président de l'assemblée et le R. P. Fortier seerétaire.

M. PILON.

M. Pilon souhaita la bienvenue aux commissaires et aux autres membres de l'assemblée et leur dit que le but de cette réunion était d'étudier le fonctionnement des écoles françaises de la Province et de voir quelles améliorations les Commissaires doivent y apporter.

L'Alberta est la seule province à minorité française où il n'existe pas d'association de commissaires d'écoles de langue française.

L'Alberta School Trustees Association existe depuis 23 ans; mais comme groupe français, nous n'avons pas l'avantage d'y étudier l'organisation de nos écoles bilingues.

Nous avons besoin d'une association de langue française où les commissaires expérimentés puissent faire connaître leurs efforts et leurs succès à d'autres commissaires.

Ce soir, nous désirons jeter les bases d'une association de commissaires de langue française. Allons-nous la fonder aujourd'hui ou plus tard? à vous de le décider. Mais il faut y penser dès ce soir.

M. MORRIER

Puis M. Pilon invite M. J.-E. Morrier, ancien président de l'A.C.F.C. de Saskatchewan, à nous dire quelques mots sur l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

M. Morrier nous rappelle que notre loi scolaire est à peu près identique à la loi qui était en vigueur en Saskatchewan lors de la fondation de l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens et que nous avons donc raison de fonder nous aussi une association de commissaires.

Comme Canadiens français, nous avons tous à coeur de promouvoir le développement de notre groupe dans toute la Province. Or, la question scolaire prime toutes les autres questions.

Puis M. Morrier nous résume l'histoire de la fondation de l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Cette fondation a permis à nos compatriotes de cette Province d'être mieux écoutés au Département de l'Education. Les résultats de cette fondation ont été excellents: il n'y a personne qui puisse s'occuper de nos intérêts aussi bien que nous-mêmes.

R. P. FORTIER

M. Pilon invite ensuite le R. P. Fortier, S.J., à parler aux Commissaires de la nécessité de la fondation d'une association.

J'ai devant moi, dit le R. Père, les commissaires d'écoles catholiques et canadiens-français, c'est-à-dire, des hommes choisis spécialement et chargés de surveiller l'éducation catholique et française de nos petits compatriotes, des hommes à qui les parents ont confié, ainsi qu'aux instituteurs, la mission qu'ils ont reçue de Dieu de former chez leurs enfants une âme catholique et française.

Les enfants dont l'éducation vous est confiée sont de petits canadiens-français catholiques, qui viennent chercher à l'école, non seulement la connaissance de l'anglais, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, comme le font les enfants d'une autre foi et d'une autre langue; mais aussi et surtout la connaissance et l'amour de leur foi catholique et de leur langue française.

A mesure que les enfants de nos écoles grandissent, il faut que grandissent aussi leur amour de l'Eglise et de la patrie, leur fierté catholique et française, leur connaissance de leur religion, de leur histoire et de leur langue. Il faut et énergiquement, qu'ils apprennent à lire le français intelligemment, à l'écrire correctement. Il faut qu'ils apprennent à chanter nos hymnes nationaux, ces beaux chants canadiens qui raniment notre fierté chaque fois que nous les chantons. Il faut que nos enfants sachent que c'est à eux à mettre du français dans l'Alberta.

Et pour arriver à cette fin, il faut leur donner de bonnes institutrices, des institutrices qui aient elles-mêmes la connaissance et l'amour de la foi catholique et de la langue française.

Or, quels sont ceux qui ont la responsabilité d'engager les institutrices? Ce sont les commissaires d'écoles.

De Plus, notre loi scolaire permet d'enseigner le catéchisme dans la dernière demi-heure de classe, et à part cela, une heure de français par jour: ce qui fait en tout, **une heure et demie.**

Qui doit veiller à l'utilisation de la loi scolaire? Les commissaires d'écoles.

Les institutrices ont besoin d'aide et d'encouragement; elles ont besoin d'être renseignées sur les circonstances où elles vont travailler, d'être mises en garde contre les erreurs possibles dans cette école déterminée, d'être averties délicatement des erreurs involontaires que leur échappent; elle ont besoin de voir que l'on apprécie leur travail, que l'on est content d'elles. Qui doit aider et encourager les institutrices? Vous, MM. les Commissaires.

Je pourrais encore vous parler d'autres points concernant les responsabilités et les devoirs des commissaires d'écoles. Mais vous connaissez vos fonctions mieux que moi.

Mais ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois, devant vos problèmes scolaires, de vous sentir pris au dépourvu, de ne pas trop savoir vous y prendre pour résoudre ces problèmes?

Eh bien, dans d'autres provinces, au Manitoba et en Saskatchewan, il est arrivé un jour que des commissaires d'écoles ont eu les mêmes préoccupations, et pour s'entr'aider, ils ont fondé une association de commissaires catholiques et canadiens-français et le résultat de cette fondation a été excellent.

Au Manitoba, l'Association des Commissaires canadiens-français a une réunion par année. Tous les commissaires catholiques assistent à la Convention générale des commissaires de tout le Manitoba. Ces Commissaires catholiques canadiens-français tiennent l'Exécutif de l'Association d'Education au courant des règlements et résolutions proposés à la Convention générale, quand ces résolutions concernent les droits des Canadiens français.

En Saskatchewan, il y a une Association de Commissaires d'écoles de langue française. La loi des écoles en autorise l'existence. Ces commissaires peuvent avoir des congrès à eux et y envoyer des délégués aux frais des districts scolaires. Ces congrès ont lieu en même temps que ceux de l'Association Catholique des Franco-Canadiens.

Pour que nos Commissaires d'écoles soient plus à même de remplir leurs devoirs, je viens vous proposer de fonder, ce soir, dans notre province de l'Alberta, une Association de Commissaires Catholiques Canadiens-français.

Cette Association aurait l'avantage de grouper nos Commissaires, et de les réunir à l'occasion des Congrès régionaux de l'A.C.F.A., pour leur permettre d'étudier chaque année, les problèmes de l'heure présente.

Et le résultat final de la fondation de notre Association de Commissaires sera de faire de nos enfants de meilleurs catholiques et de meilleurs canadiens-français.

Les prêtres présents à l'assemblée encouragèrent fortement cette fondation et promirent de travailler à son organisation.

Plusieurs commissaires affirment que s'il y a, en général, peu de commissaires canadiens-français à la Convention annuelle, c'est qu'elle les intéresse peu; ils n'ont pas l'occasion de se faire entendre et surtout ils n'ont pas la chance d'y étudier les problèmes qui les concernent.

M. Lucien Maynard, est d'avis qu'il faut fonder notre Association dès ce soir en établissant un Bureau peu considérable et en choisissant les membres de l'Exécutif parmi les commissaires d'Edmonton et des environs, afin qu'ils puissent facilement se rencontrer et organiser l'Association au cours de l'année.

Tous les commissaires d'écoles présents appuient la proposition de M. Maynard.

PROPOSITIONS

Et l'assemblée vote les propositions suivantes:

1o L'Exécutif provisoire de l'Association sera constitué d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire.

2. Sont élus: Président: M. J.-O. Pilon, d'Edmonton;
Vice-Président: M. Télesphore St-Arnaud, de Vimy;
Secrétaire: R. P. Fortier, S.J., d'Edmonton.

3. Le nom de l'Association sera: l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

4. L'Exécutif fixera le jour et l'heure de la prochaine assemblée de l'Association. D'ici là, il organisera l'Association et préparera un rapport du travail accompli au cours de l'année.

On fit ensuite quelques suggestions.

M. Maynard propose que les commissaires s'occupent de la formation de bibliothèques scolaires.

Le R. P. Fortier insiste pour que, dans toutes les écoles, on enseigne une demi-heure de catéchisme et une heure de français, et que l'on ne fusionne pas l'horaire accordé par la loi scolaire pour l'enseignement du catéchisme et du français.

M. Pilon lève la séance en suggérant à tous les commissaires présents d'amener avec eux, à la prochaine Convention, un ou deux autres commissaires.

Bribes d'histoire locale

Par Philippe d'ARMOR

Au temps dont nous parlons, le Fort Pitt était confié aux missionnaires du Lac la Biche, et c'était le Père Végreville qui le visitait chaque année. Le P. Lacombe fut-il chargé d'y faire une visite, ou bien y fut-il poussé seulement par son zèle, ou encore se proposait-il d'examiner si l'endroit conviendrait mieux que St-Paul pour la mission des Cris? Il est difficile de le dire. En tout cas il s'y rendit.

"J'avais promis, écrit-il, de me rendre au Fort Pitt, afin d'y faire faire les Pâques aux chrétiens qui s'y trouvent. La jour de St Joseph (19 mars), je me mis en route pour m'y rendre. en compagnie d'un jeune sauvage qui conduisait mon traineau. Après deux nuits passées à la belle étoile, j'arrivai, vers le milieu du troisième jour, au Fort Pitt, mission de St-François Régis.

"Je commençai de suite les exercices de la retraite préparatoire à la communion pascale, pour les Canadiens et les métis, employés ou serviteurs de ce poste, ainsi que pour quelques sauvages qui s'y trouvaient réunis, et que la disette faisait alors beaucoup souffrir; elle se faisait surtout sentir depuis le Fort Edmonton jusqu'à celui de Carlton. Le dimanche des Rameaux (25 mars 1866), j'eus le bonheur d'administrer la sainte Eucharistie à trente personnes; c'étaient les seules ici qui eussent déjà fait leur première communion. Je me rappelais au Fort Pitt, que l'année précédente, le jour aussi du dimanche des Rameaux, je me trouvais au Fort des Montagnes Rocheuses, où les chrétiens qui l'habitaient m'avaient donné tant de consolation. Je ne fus pas moins satisfait des disposition des chrétiens du Fort Pitt. Je ne puis m'empêcher, en particulier, de payer un tribut d'éloges à la conduite admirable de M. Châtelain, Bourgeois du Fort, et à celle de sa respectable famille.

"Conformément aux instructions qui m'avaient été données par Mgr Taché, je fis construire, non loin du Fort. une modeste maison, qui pût servir à constater notre prise de possession de cette mission".

Jusqu'à cette époque, les missionnaires qui avaient desservi le Fort Pitt, avaient résidé dans le Fort lui-même, où l'officier en charge, M. Châtelain, excellent catholique, leur donnait la plus aimable hospitalité. Mais cet état de choses ne pouvait se prolonger, et il était de toute nécessité que l'Eglise catholique eût en ce lieu une marque visible de sa prise de possession. C'est pourquoi Mgr Taché avait donné les instructions dont le. P. Lacombe vient de nous parler. Quant à la maison en question, malgré le sens apparent de la phrase que nous avons lue plus haut, elle ne fut que commandée, si l'on peut s'exprimer ainsi, pendant le très bref séjour du P. Lacombe au Fort Pitt. Un peu plus tard, en effet, le missionnaire, dans une lettre à M. Châtelain, dut faire un appel "aux gens du Fort pour bâtir eux-mêmes une grande maison sur l'emplacement de la mission"; et cet appel étant resté sans résultat, M. Châtelain, sur l'avis de Mgr Taché, y fit transporter "la maison de Roussin, petite bâtisse de 14 pieds sur 11 et de cinq à cinq-et-demi sous les soliveaux". Cette vraiment modeste maison, au mois de novembre 1866, "n'avait encore ni porte, ni fenêtre. ni cheminée, et elle n'était point bousillée. Comme vous le voyez. Monseigneur, ajoutait le P. Végreville en donnant ces renseignements à Mgr Taché, dans une lettre du 16 novembre 1866, cette petite bâtisse n'est pas propre à faire la demeure du missionnaire; mais c'est toujours une bonne chose qu'elle soit plantée là comme pour dire aux ministres qu'ils n'ont plus rien à faire dans ces parages; et il était bien temps de les devancer".

PAQUES A SAINT-PAUL-DES-CRIS.

Reprenons le récit du P. Lacombe.

"Je quittai à regret le Fort Pitt, où je voyais encore beaucoup de bien à faire; mais comme je devais rentrer à St-Paul pour y célébrer la fête de Pâques, il fallait me mettre en route sans retard.

"J'arrivai le Jeudi-Saint au milieu de notre petite population chrétienne de St-Paul-des-Cris. J'y ai célébré la fête de la Résurrection de notre divin Sauveur dans la plus grande pauvreté que l'on puisse s'imaginer. Chapelle, ornements, fidèles, tout était pauvre, très pauvre. L'espérance de voir, quelque jour, cette mission sortir de l'état misérable où elle se trouve me console, mais la vue des bonnes dispositions dans lesquelles se trouvent mes chrétiens me console encore davantage. Ils étaient si heureux, mes bons chrétiens, en recevant Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie!.... Dieu récompensait leur foi naïve des joies les plus suaves!...."

DE PAQUES 1866 A PAQUES 1867

Autant les renseignements ont été abondants sur les quinze premiers mois d'existence de la Mission de St-Paul, autant ils le sont peu sur les quinze ou seize mois suivants. Un mot du Codex historicus indique seulement que ces deux périodes se ressemblèrent pour les occupations du missionnaire.

Ce que nous savons en particulier, c'est qu'en avril 1866 les Cris séjournèrent à St-Paul, pour la mission de printemps. Nous pouvons croire qu'ils y firent aussi de nouvelles semailles.

Vers le même temps, le P. Lacombe eut une visite de son frère Gaspard. Depuis la fondation de St-Paul, il avait voyagé sur les bords de la Saskatchewan, comme tant d'autres **blancs**, à la recherche de l'or. Il repassait maintenant à St-Paul, en route pour St-Boniface.

— N'aimerais-tu pas, lui dit son frère, te consacrer comme moi au service des missions? Sois certain que tu aurais tout à y gagner....

— Penses-tu, cher frère, que j'aie la vocation, répondit le jeune homme? ... Comment peut-on avoir de l'attrait pour une vie comme la tienne?.... Vivre au jour le jour, continuellement infesté de la vermine que tes sauvages te communiquet sas aucun scrupule; se ourrir pendant des semaines, des mois et des années, de viande sèche, sans assaisonement, sans même une tasse de thé pour en faire oublier le goût!.... Ta vie, mon cher frère, est plus admirable qu'imitable, et il faudrait un grand prodige de la grâce pour me décider à te suivre.... Pour le moment, je ne sens de ta vocation aucun attrait. Je te souhaite courage et succès et je m'en vais sous des cieux plus riants....

Le jeune homme partit à la poursuite d'une vie facile, allant de la rivière Rouge au Mississipi, du Mississipi au Mexique, et du Mexique au Manitoba. (Le Père Lacombe, par une Soeur de la Providence, p. 179-180).

Le Père Lacombe vivra dans l'inquiétude au sujet de son frère, jusqu'au jour où il le retrouvera dans des circonstances assez inattendues.

A cette épreuve, très douloureuse pour le coeur sensible du missionnaire des Cris et des Pieds-Noirs, s'ajoutèrent des craintes pour l'existence même de la Mission de St-Paul.

Toute oeuvre voulue et bénie de Dieu doit être l'objet de la colère et des attaques de Satan et des hommes qui se font ses auxiliaires. Ces hommes furent, en ce qui regarde St-Paul-des-Cris, "les sauvages protestants de Victoria et du lac Poisson Blanc, excités par leur ministre". Ils voulaient, ni plus ni moins, la destruction de St-Paul. Ils employèrent, dans ce but, les moyens violents, à plusieurs reprises. "Encore au printemps dernier, mars 1867, note le Codex historicus de la mission, un sauvage du lac Poisson Blanc est venu faire de la chicane à Alexis, qui était seul. Après avoir été chassé de la maison, il est rentré de nouveau et a frappé sur la tête le pauvre Alexis, qui en est resté deux jours sans connaissance".... N'était-ce pas ce qu'avaient prévu et redouté les confrères du P. Lacombe?.... Pouvait-on, en vérité, demeurer à un poste si dangereux?.... Les Pères de St-Albert et du lac la Biche, notamment les Pères André et Végreville, étaient d'avis qu'il convenait d'abandonner cette mission naissante. Le bruit avait même couru, avant la fin de 1866, que le P. Lacombe avait reçu l'ordre de la quitter. Bien plus, on disait qu'il avait exprimé lui-même l'intention d'aller se fixer au Fort Pitt, et que c'était dans ce but qu'il y faisait bâtir. (Lettre du P. Végreville à Mgr Taché, le 16 novembre 1866).

Ainsi le P. Lacombe avait à lutter à la fois contre les ennemis et les amis de la Religion, et l'on devine ce que dut avoir de pénible cette dernière lutte. Il n'est pas étonnant qu'il en fasse mention, dans le Codex, avec une tristesse visible.

Ce qui le soutenait, c'était, avec la conviction qu'il faisait la volonté de Dieu, l'attachement et la bienveillance de ses sauvages. "Nous devons dire à la louange de nos sauvages, écrit-il dans le Codex, qu'ils nous ont toujours encouragés, qu'ils se sont toujours bien conduits à notre égard, qu'ils ont su reconnaître qu'on ne voulait que leur bien, et qu'ils ont fait en leur pouvoir tout pour nous venir en aide".

Aussi tandis que l'on parlait de son prochain départ, lui ne songeait qu'à s'établir d'une manière plus solide.

La cabane du début ne pouvait suffire: il se mit à bâtir. Ce fut du travail pour l'année 1866 et les premiers mois de 1867. Heureusement le missionnaire avait un bon ouvrier en son Alexis Cardinal. Les premières lignes du Codex, à l'année 1867, sont l'expression d'un grand contentement. "Aujourd'hui nous avons une moyenne maison, qui, sans être confortable, offre un peu plus de logement que la vieille cabane".

GIROUXVILLE

Monsieur Joseph Dumas annonce, et avec grand plaisir, que le chemin Girouxville, Peace River, directe sera sous peu passable pour des sleighs. Le chemin sera agrandi prochainement.

—oOo—

NOUVEAUX OFFICIERS

L'assemblée annuelle de l'A.C.F.A. de McLennan a eu lieu dimanche le 3 février. Les officiers suivants ont été élu: M. J.-T. Giroux, président, M. Eug. Dubrule, vice-président; M. Norcisse Lamoureux, secrétaire-trésorier. Conseillers: M. J.-B. Brousseau, Mme Dr J. Desrosiers et Mme J.-T. Giroux.

—oOo—

LEGAL, ALTA

M. Jos. Rivard, un des anciens de notre paroisse, a consenti de se mettre sur le rang de candidat comme conseiller de la division 1, pour la municipalité d'Hazelwood.

Une chose très remarquable dans la municipalité et ce qu'impose notre patriotisme, c'est que malgré la population de la municipalité qui n'est pas moins que 75% à 80% des nôtres, actuellement on n'a qu'un conseiller parmi les six, c'est M. Jos. Dusseault de Vimy.

Quand M. H. Lefebvre a été défait, il y a dix ans, nous n'avons pas eu un autre représentant dans la division 1 qui était canadien français et qui comprenait le territoire autour de Legal.

M. Rivard est un des premiers colons d'ici, très respecté et que pendant plusieurs années était marguillier, ainsi que commissaire d'école pour le côté ouest de Legal.

L'assemblée annuelle de la municipalité sera samedi le 18 février dans la salle municipale de Picardville et ce sera la journée pour la nomination. La journée d'élection aura lieu le 23 février chez M. François Remillard.

François SIMON.

A LA SURVIVANCE

Petite nouvelle d'Ardmore, Fort Kent, Alta.

La douce température de la semaine dernière à permis de s'accomplir un grand changement dans le district scolaire d'Ardmore, voisin du district de Fort Kent. Ce fut le déménagement de l'école au grand plaisir des uns et au regret des autres. Ce déplacement de l'école Ardmore fut nécessaire afin qu'elle soit au centre du district dont les bornes furent changés récemment par le Département de l'Education, à la satisfaction des Canadiens Français qui sont maintenant tous groupés ensemble à Fort Kent, et aussi à la grande satisfaction des gens du nord du district d'Ardmore qui avaient besoin d'une école depuis longtemps. Cette importante et difficile besogne du déménagement de la maison d'école et des bâtisses dépendantes à une distance assez considérable fut accompli avec beaucoup de succès, dans un très court délai, ce n'est pas trop dire que le bon résultat de ce travail est dû à l'expérience du contracteur, M. Paquette et son équipe qui travaillait sous son habile direction. C'était vraiment beau de voir glisser tranquillement sur la neige cette grande et pesante bâtisse, trainée par quelque vingt chevaux et se rendre à leur destination sans dommage, à la surprise d'un grand nombre de spectateurs.

J'AI VU.

—oOo—

Elections dans les Cercles de l'A.C.F.A.

FALHER

Président: M. le docteur Hardy, Vice-président: M. René Pelletier, Sec.-trés.: R. P. D.-A. Gobeil, O.M.I., Conseillers: MM. Hermas Ethier, Joseph Martineau, E. Hamel, Roméo Desfossés et Henri Charbonneau.

* * *

STE-LINA

Président honoraire. M. l'abbé R. Bérubé, Président: M. T. Taylor, Vice-président: M. C. Thérien, Sec.-trésorier: M. X. Durocher, Conseillers: MM. Joseph Gosselin, H. Charbonneau et Georges Magnan. Tous réélus.

* * *

BROSSEAU-DUVERNAY

Président: M. J.-B. Vincent, Vice-président: M. Joseph Rioux, Secrétaire-trés.: M. Napoléon Gareau, Conseillers: MM. Ernest Laberge, Adélard Ouellette et Sylvio Ouellette. Tous réélus.

Nos félicitations et meilleurs voeux de succès aux nouveaux élus.

Grete Stueckgold chante ce soir.

C'est ce soir au MacDougall Auditorium que Mme Grete Stueckgold, prima donna du Métropolitain de New-York, chantera devant le Women's Musical Club.

MORINVILLE

Nous apprenons que Hubert Anctille a dû retourner sur la table d'opération. Depuis son retour de l'hôpital il y a quelques mois, il ne se portait pas bien et était incapable de vaquer à son travail. Ne voulant pas passer sa vie dans l'inactivité, il résolut de retourner vers son médecin. Celui-ci décida une seconde opération qui cette fois semble être un succès. Nous nous en réjouissons avec la famille et espérons que bientôt M. Anctille nous reviendra plein de santé. De fait il est revenu chez lui le 13 en bonne santé.

Nos élèves du grand séminaire sont en vacances pour une quinzaine de jours. Ceci nous a valu la visite de M. Alcidas Ricard dans sa famille. Personne n'en est fâché et surtout ses parents ne le sont pas.

Notre club de gouret qui avait débuté avec tant de vie, vient de se dissoudre, faute du nerf de la guerre, c'est-à-dire de ressources. Nous le regrettons pour eux-mêmes car en somme ils avaient fait belle figure parmi les amateurs de gouret du district. Nous le regrettons pour les amis de la cause qui étaient si heureux de les seconder de leurs applaudissements et de leur argent. Espérons que la patinoire continuera à être à la disposition de notre jeunesse et de la gente écolière jusqu'au printemps.

Les différents districts scolaires ont eu leur réunion annuelle et ont procédé à l'élection d'un nouveau commissaire. Tout s'est fait dans l'ordre et l'harmonie complète.

Mlle Cécile Leduc nous a laissés au début de la semaine dernière pour entrer au noviciat des Soeurs Grises, à St-Albert, elle a dit adieu à ses amis, à sa famille, à sa paroisse pour suivre l'appel du maître. Heureusement qu'elle ne va pas loin pour commencer puisque le noviciat des Soeurs Grises est à St-Albert. Plus tard elle prendra peut-être une autre direction, mais qu'importe quand une âme ne travaille que pour le bon Dieu, la séparation et la distance ne sont rien.

Mgr le curé a invité ses syndics d'église, ses chantres et ses acteurs de l'année, à une soirée familiale, le 10 février. C'est une petite fête toute intime pour ceux qui ont payé de leur personne, au coeur de l'année. C'est une appréciation des sacrifices que l'on s'est imposé afin de relever le culte divin ou afin d'entretenir notre population en certaines circonstances. Quand à mes syndics, ils méritent certainement cette marque de considération puisqu'ils sont les appuis constants de notre pasteur.

Baptême: M. Joseph Gédéon Morissette faisait baptiser son dixième enfant, le 29 janvier. Ernest Morissette et Denise Morissette étaient dans les honneurs pour l'occasion.

St-Emile semble être la terre promise par le temps qui court. Depuis la mort de M. Carrière, notaire public, plusieurs de nos avocats espiraient à prendre sa succession. M. J.-B. Dalphond a été le premier à s'installer dans le village et cela pour y demeurer. Voici maintenant que maitre Lionel Tellier s'y est rendu et lui aussi pour y rester. Morinville perd donc 2 de ses avocats qu'elle cède à la paroisse voisine. A l'un et à l'autre nous souhaitons plein succès.

L'on nous annonce également que dimanche prochain dans l'après-midi l'Association libérale du comité de St-Albert, aura son assemblée annuelle. M. Howson a promis d'être présent. Il ne fait pas de doute que les intéressés se rendront en grand nombre.

—oOo—

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Le 8 février notre présidente ouvre la séance à l'heure habituelle et voit aux autres petites formalités d'usage, puis Mme H. Dupuis nous lit un rapport évoquant le souvenir de nos chères fidèles anciennes de Lamoureux!

Merci à Mme J. Latour de nous avoir fait parvenir ces renseignements.

Mlle Jeanne d'Arc Roy vise au côté sérieux de la vie et prétend que: la morale moyenne se maintient par les héros....

"La morale de l'élite n'est pas fondée sur la conservation sociale seule, mais sur la fierté intime, sur l'élan de l'âme, sur le besoin de valoir mieux, de faire plus, de monter plus haut."

Les héros élèvent l'univers car ils élèvent vers eux, dans la lumière, ces milliers d'êtres, appartenant à l'humanité moyenne, qui rampent au milieu de leur égoïsme, et de leurs intérêts. En tendant les mains à la multitude on lui rend moins âpre le sentier du Bien...

Faisons donc une large place à la vie des héros nationaux, dans les programmes scolaires."

Enfin, nous avons le plaisir de voir le cercle Guy de Fontgalland, entrer en scène et chanter en choeur les louanges du petit "Guy". Mlle Madeleine Béland mène rondement les affaires: minutes, rapports, résolutions tout y passe lestement, pour arriver à la partie récréative, plus vite, sans doute. Où Mlle Claire Trottier a-t-elle "déniché" cette belle et émouvante légende: Le Fils de Barabas?

Mlle Cécile Perras montait la garde musicale et nous a fait entendre, de plus, un "rondeletto" fort bien goûté.

Mlle Denise Morissette nous a dit des choses admirables de la vie de Mme de la Peltrie, entre autres ceci: Cette femme héroïque résolut de consacrer sa fortune aux "Missions du Canada".... Avis aux fortunés du jour. Un monologue: Ce n'est pas ma faute, a amusé l'assistance parce que fait d'actualité. Une saynète, pleine d'esprit, et de nature à plaire aux nombreuses mamans présentes a été rendue, avec distinction par Mlles Florence McDonald et Cécile Roy. Bravo! Un chant: La lettre de René Goupil à sa mère, rendu avec âme, attendri bien des coeurs. Enfin, la jeune présidente donne son petit discours et termine en annonçant que la masse du lendemain se dira aux intentions du cercle. Invitation à tous de s'y rendre. Et le choeur final—Du pays de l'Erable, clôt la séance.

Avec leur présidente, les amicalistes félicitent les avant-gardistes de leur travail profond et solide. Avis: la prochaine réunion de l'Amicale se tiendra à la salle paroissiale: partie de cartes avec programme. Bienvenue à toutes!

Une Amicaliste.

JUNIORAT ST-JEAN

Chronique de l'A.C.J.C.

Rapport de la séance du 3 février. Dimanche dernier, l'ACFA présenta son premier débat. La discussion porta sur un problème qui s'est présenté plus d'une fois aux grands esprits de notre siècle: "Est-il préférable que le Canada appartienne à l'Angleterre ou à la France?" MM. Philippe Lafrance et Paul Guy soutenaient que le Canada était mieux sous la domination anglaise et MM. Emmanuel Daniel et Maxime Olinger, de la négative prétendaient que le Canada serait mieux sous le gouvernement français.

L'honorable président du jour, M. Lionel Landreville ouvre la séance par l'annonce du débat et du programme, puis il nomme les juges du débat: M. Lafrance, Bernardin Gagnon et Albéric St-Amant.

Avant d'entamer la partie la plus importante et non moins intéressante du programme, M. Philippe Lafrance nous lit le rapport de la séance précédente. Quoique la préparation de son débat l'ait tenu bien occupé, M. Lafrance sut nous tourner un très élégant rapport.

M. le président nous fait ensuite l'éloge de M. Philippe Lafrance, et il nous l'introduit comme chef de l'affirmative. Ce dernier nous présente en un style éloquent une foule d'arguments qui convainquent l'auditoire que le Canada est mieux sous le régime Anglais que sous celui de la France. Plusieurs de ses arguments sont irréfutables.

M. Daniel, le chef de la négative, nous donne à son tour son opinion sur le sujet. Ses arguments renversent plusieurs de ceux de M. Lafrance. Mais M. Guy n'entend pas laisser écraser son parti de gaité de coeur: il réussit à souligner certains arguments de son collègue et en réfute plusieurs de M. Daniel. Nous devons féliciter M. Guy de l'effort qu'il mit à improviser la forme littéraire de ses arguments plutôt que de nous servir une composition mieux léchée mais moins vivante.

Vient ensuite le tour de M. Maxime Olinger, qui nous montre la beauté et l'importance de la langue française. Son discours traduit une solide composition, mais comme le lui fait remarquer son adversaire M. Lafrance, il s'est écarté un peu du sujet en litige.

Pour donner aux combattants le temps de préparer leurs repliques, M. Camille Schmidt nous fait une intéressante parlotte sur la banquet-causerie donnée par l'A.C.F.A. le 20 janvier à l'hôtel Corona.

On passe ensuite à la finale du débat, discussion mutuelle des mieux nourrie, jusqu'à la dernière seconde de la dernière minute.

Les honorables juges se retirent. Enfin, M. le Président apprend leur décision à l'auditoire anxieux: la victoire reste à la négative. Toutes nos félicitations à MM. Daniel et Olinger.

Le R. P. Aumônier félicite enfin les orateurs, les vainqueurs principalement, et termine la séance par quelques remarques et mots d'ordre.

CHRONIQUE DU JUNIORAT

Dimanche dernier notre bon Père Supérieur nous revenait en bonne santé, après avoir passé une semaine à l'hôpital pour une très mauvaise grippe.

Quoique le "chinook" des premiers jours de février ait endommagé beaucoup nos patinoires, la température redevient favorable au gouret depuis quelques jours, et le jeu reprend avec entrain.

Les parties de gouret avec l'extérieur ont été plutôt rares avant Noël. Mais la semaine dernière nos joueurs de la grande équipe ont repris le temps perdu. Trois parties: trois victoires. Vendredi soir, ils rencontraient les "juniors" de St-Albert, sur la glace des St-Albertains. Ce fut la plus intéressante partie que nous ayons eue cet hiver. A la fin de la deuxième période, les points étaient 3-3. Il faut croire que la troisième période fut chaude. Jamais nos joueurs ne se sont tant démenés. A preuve: les deux points de la dernière manche, qui leur valurent une chaleureuse poignée de mains, au retour.

Hier, la partie contre Alberta College fut moins chaude mais non moins animée que celle de la veille. La patinoire avait été arrosée la veille et la glace était polie comme un miroir. Nos joueurs remportaient leur troisième victoire de l'année, 7-2.

Les Bushmine Tigers que nous attendions depuis quelque temps se sont enfin présentés, dimanche après-midi. Ils se firent aussi battre, 5-3, grâce pourtant à un sursaut de courage chez nos jeunes, durant les dernières minutes de jeu, alors que les mineurs avaient encore un sérieux avantage de trois points contre un. En vrais gaillards, ils égalisèrent aussitôt, puis durant les dix minutes de surplus, encaissèrent deux autres jolis points, au grand soulagement des élèves et... des professeurs, tous également intéressés. Trois bravos pour nos gars.

Jean Detillieux.

SAINT JOACHIM

Dimanche dernier, le R. P. Auclair, O.M.I., du Juniorat vint chanter la grand'messe de 11 heures. Ce fut une agréable surprise d'entendre le R. P. curé nous annoncer aux messes que nos artistes de la pièce "Bon sang ne ment pas" avaient remporté le premier prix au festival de Calgary. Cet honneur qui rejaillit sur tous les Canadiens français de l'Alberta retombe d'une manière toute particulière sur notre paroisse puisque les artistes et l'auteur de la pièce appartiennent à St-Joachim.

BAZAR: L'organisation est lancée et tout va bien si l'on en juge par l'enthousiasme de nos dames. Dimanche prochain, le 17 février, Mme Dow, la directrice, organise un "souper-bridge" chez elle, 10035-113e rue. Pour la somme de 50 sous, vous pouvez jouer une bonne partie de Bridge et prendre un bon souper. Organisez vos tables et téléphonez à Mme Dow pour lui dire à quelle heure vous voulez souper. Ceux qui seront ses engagés peuvent aller plus à bonne heure; à partir de 3 heures, vous pouvez jouer et souper ensuite...; plus tard, vous pourriez d'abord arriver pour souper et jouer durant la soirée. Ce qu'il faut, c'est que nos paroissiens se donnent le mot pour faire le plus de succès à cette organisation qui devra servir pour recueillir des fonds nécessaires à la préparation du bazar. C'est entendu allons au "Souper-bridge" dimanche prochain chez Mme Dow, 10035 113ème rue.

FALHER, le 8/2/35.

Assemblée annuelle de l'A.C.F.A.

Dimanche, le 3 février, le Cercle de l'A.C.F.A. de Falher tenait son assemblée annuelle au sous-sol de l'église. L'assemblée était assez considérable et représentait une bonne partie de la population. Le R. P. Lajoie, secrétaire du Cercle fait la prière et ouvre l'assemblée par la lecture des minutes qui sont adoptées telles que lues sur la proposition de M. Demers, secondé par M. Beaudoin.

Sur proposition de Mme Ploude, secondée par M. Demers il est ensuite résolu à l'unanimité, un vote de félicitation soit adressé à M. Roch de Tonnancourt qui fait imprimer des enveloppes bilingues pour son pain:

Le R. P. Secrétaire donne ensuite le rapport annuel des activités du Cercle pour l'année écoulée. "Si le Cercle de Falher n'a pas à son crédit de prouesses bien remarquables, il a quand même fait quelque travail." Il note en particulier le succès du bon journal. Falher se place au premier rang. Le Cercle a tenu au cours de l'année, 8 assemblées ou régulières ou spéciales. Il a organisé la fête de St-Jean Baptiste et deux autres séances récréatives. Le R. P. Secrétaire souligne en passant le caractère vraiment éducationel de la St-Jean Baptiste. "Les démonstrations extérieures, parades et jeux rendues impossibles cette année par la retraite paroissiale, ont été remplacées avantageusement par une séance publique au cours de laquelle on nous a rappelé nos devoirs nationaux. La représentation des Cercles voisins a marqué une orientation nouvelle de nos activités: la coopération étroite et fraternelle entre les Cercles de la Région". Le rapporteur signale en particulier, pour montrer que la coopération fait son chemin, la formation d'un Comité régional temporaire chargé d'étudier l'organisation et la tenue d'un Congrès régional à Falher, au cours de l'été. D'après le rapport très complet et très précis du R. P. Lajoie, il ressort que le Cercle s'est tenu en relations intimes avec l'Exécutif Central de l'Association et a prêté son concours aux mouvements lancés par la Direction.

Il avait été décidé de faire une démonstration commémorative à l'occasion du 4e centenaire de la prise de possession du Pays par Jacques Cartier; malheureusement, la pluie a empêché cette démonstration qui sera reprise l'été prochain. Les jeunes y tiennent beaucoup. Nos Avant-gardistes ont demandé à plusieurs reprises cette démonstration. Le R. P. Secrétaire fait un court résumé du travail important accompli par notre A-Avant-Garde. "Il suffit d'avoir assisté à l'une ou l'autre de leurs réunions pour apprécier la maitrise avec laquelle la plupart de nos enfants s'acquittent d'un rôle et même parlent en public."

"Le Cercle de Falher est dans une excellente position financière; il a atteint et même dépassé son objectif. Grâce à la coopération apportée par le grand nombre d'abonnements au journal; grâce aussi à la coopération de l'Avant-Garde; grâce, enfin, au dévouement inlassable des membres actifs qui ont organisé certaines fêtes et séances, nous avons rempli nos obligations."

Comme le Cercle de Falher, à vu partir au mois de décembre son président, M. A. Champagne, M. Joseph Tremblay présidait l'Assemblée, et il demande au R. P. Lajoie d'ajouter quelques mots. Dans une allocution choisie, le R. P. Curé, montre le pourquoi de l'A.C.F.A. Il pose la question: "Nos droits sont-ils attaqués"? "Oui et non", répond le R. P. Lajoie". "Ce n'est pas la guerre ouverte mais c'est une opposition indirecte et sournoise".

Le R. P. Curé développe ces deux idées. En terminant, le R. P. Lajoie remercie tous et chacun de leur coopération à l'oeuvre de l'Association.

L'Assemblée procède ensuite aux élections. M. Charbonneau et le R. P. Lajoie sont nommés officiers d'élection. Le nouveau Conseil sorti de l'élection se composera comme suit pour l'année 1935: Président: Dr Hardy; Vice-Président: M. René Pelletier; Secrétaire: R. P. Gobeil, O.M.I.; Conseillers: MM. Hamel, R. Desfossé, J. Martineau, H. Charbonneau, E. Ethier. Les officiers présents remercient en termes choisis tous ceux qui leur ont témoigné confiance et promettent de promouvoir le bien de l'Association.

Plusieurs votes de remerciements sont ensuite posés: Un à l'adresse de l'ancien président, M. Champagne; un autre pour tous les officiers sortant de charge, etc., etc.

M. Raymond Dusseault a été l'heureux gagnant d'un magnifique "service de toilette", tiré à l'occasion. Ce tirage a obtenu un réel succès, grâce au dévouement de Mme J. Tremblay, qui avait été chargée par résolution du Cercle d'organiser ce tirage. Nos meilleurs remerciements.

L'assemblée est ajournée sur proposition de M. Tousignant, secondé par M. Martel.

Correspondant.

CHEZ LES SOEURS GRISES A ST-ALBERT.

Mardi, 7 courant, à 8 heures, A.M. dans la chapelle du Couvent Youville, se déroulait la pieuse et impressionnante cérémonie d'une prise d'habit. Le Révérend Père Léandre Pilon, O. M.I., chapelain du noviciat, président. Le R. P. Langlois, O.M.I., supérieur provincial, donnait le sermon de circonstance, en français et en anglais. Le distingué prédicateur exalta l'action de la grâce sur les âmes dociles. Il exhorta à la vie religieuse où l'on cherche Dieu seul; où l'on poursuit souvent obscurément, mais obstinément, la magnifique tâche de la sanctification personnelle, inséparable de la passion de la gloire de Dieu et du bien des âmes.

Revêtirent le saint habit: Soeur Jeannette Lepage de Saskatoon, Sask., Soeur Mary Ashton de Clyde, Alberta, Soeur Fermilia Violini de Calgary, Alta., Soeur Simone Lapointe de St-Paul, Alta.

Dans l'après-midi du même jour, Mlles Cécile Leduc de Morinville, Aurea Mageau de Ste-Lina, Anna Déschâtelets de Legal, faisaient leur entrée au postulat.

Les portes s'ouvraient toutes grandes pour accueillir ces vaillantes qui, ayant entendu la voix mystérieuse de la vocation et senti la poussée divine, ont décidé de tout quitter pour suivre le Maître Crucifié qui leur a donné de comprendre le bonheur que l'on trouve à mener une vie humble, cachée, toute de dévouement, une vie ou chacune rivalise de générosité pour hausser son âme au niveau des âmes des saints.

La fin de cette journée méritait d'être marquée, comme elle le fut par la visite de Son Excellence Mgr Breynat, de passage à St-Albert. Le vénéré missionnaire qui a initié tant d'âmes à la vie apostolique, sut comme d'habitude "jeter au vent une heureuse semence" et "cette dernière ne se perdit pas dans le vide et l'espace". Novices et postulantes saisirent: "qu'être constantes et toujours contentes dans le bon plaisir divin" est le moyen d'attirer sur elles les grâces qui les conduiront infailliblement au but visé en entrant dans la vie religieuse.

On ne pouvait entendre écho plus en harmonie avec les conseils donnés par Son Excellence Monseigneur Guy, O.M.I., Vicaire Apostolique de Grouard, lors d'une visite à la Communauté et au Noviciat des Soeurs Grises, la semaine précédente.

Nous offrons aussi nos meilleurs voeux de persévérance aux élues du 5 février, et nous souhaitons que leur exemple entraîne d'autres jeunes filles séduites par le même idéal.

—oOo—

COLLEGE ST-ANTOINE

La semaine dernière a satisfait les élèves en se montrant propice au gouret. Dès lundi, la température froide redonnait la patinoire à ses enthousiastes, et bientôt, des parties battaient leur plein. Aussi, dans les soirées de mercredi et de samedi, les élèves se rendirent à l'Arène assister à des joutes pleines d'intérêts.

Ces jours fortunés nous ont aussi apporté le retour de l'hôpital du R. Père Gilles, qui est aussitôt rentré dans ses maintes fonctions.

Dans l'après-midi de samedi, l'équipe du Colège Concordia est venu nous livrer bataille sur notre patinoire. La partie fut très animée et attira plusieurs spectateurs étrangers. Nos adversaires nous ont rendu une belle partie, mais, après de grands efforts, ils nous ont laissé la palme de la victoire au compte de 2-0.

Joseph KIDD.

TOUS LES CANADIENS de LANGUE FRANCAISE SONT CORDIALEMENT PRIES D'ASSISTER AU

DEUXIEME DINER-CAUSERIE

A L'HOTEL CORONA, DIM., LE 17 FEVRIER A MIDI ET TRENTE

CAUSERIE:

Allocution: Docteur L.-O. Beauchemin.

Revue de la vie Catholique dans le monde, R. P. A. AUCLAIR, O.M.I.

Revue de la vie française en Alberta .... M. Ernest COTE

Prix du billet 60 sous.

N. B. Comme aucune invitation ne sera adressée, vous êtes prié de communiquer la nouvelle à vos amis et retenir vos billets en téléphonant aux bureaux de La Survivance. 24702